

LA PRESSE



MICHAEL PHELPS

THÉÂTRE
MOUAWAD REFUSE LE MOLIÈRE DE SES PAIRS
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1

NATATION
PHELPS DE PASSAGE À MONTRÉAL
SPORTS PAGES 2 ET 3



WAJDI MOUAWAD

Le Bloc et le PC demanderont sa démission ce soir aux Communes

LE GOUVERNEMENT NE TIENT PLUS QU'À UN FIL

JOËL-DENIS BELLAVANCE
OTTAWA — Le Parti conservateur et le Bloc québécois demanderont officiellement ce soir au gouvernement Martin de démissionner sur-le-champ et de tenir des élections générales le 20 juin. Les conservateurs ont en effet profité d'un léger moment d'inattention des libéraux hier après-midi aux Communes pour déposer une motion réclamant la démission du gouvernement Martin à cause du scandale des commandites. **> Voir GOUVERNEMENT en page A6**

COMMANDITES De l'argent détourné pour la campagne de Charest en 1998

DENIS LESSARD
QUÉBEC — De l'argent du programme de commandites a été détourné pour la campagne électorale de Jean Charest en 1998, a appris *La Presse*.

Dans son témoignage devant la commission Gomery, le 17 mars dernier, Bernard Thiboutot, fondateur de Commando Communications, avait souligné avoir embauché quelques firmes de consultants en 1998 pour une stratégie de mise en valeur des plaines d'Abraham. La seule firme identifiée alors par M. Thiboutot était Contrefort, une boîte de consultants de Québec dirigée pendant des années par Luc Bastien, libéral de longue date et travailleur bénévole aux campagnes électorales du Parti libéral du Québec. Or, a révélé M. Bastien il y a quelques jours, le mandat de 10 000 \$ accordé par M. Thiboutot n'avait rien à voir avec les plaines d'Abraham. **> Voir CHAREST en page A6**

Benoît Corbeil accuse Gagliano d'avoir tenté de l'intimider



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

L'ex-directeur général du PLC-Québec, Benoît Corbeil, a montré hier au commissaire Gomery le format utilisé quand il remettait des enveloppes contenant de petites sommes d'argent comptant à certains militants libéraux.

59 000\$ en argent comptant remis en mains propres à des militants libéraux

KARIM BENEISSAIEH
Les révélations et les menaces se sont disputé la vedette hier à la commission Gomery. L'ex-directeur général de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada, Benoît Corbeil, a finalement lancé les noms de 11 militants libéraux qui ont reçu, selon lui, au total 59 000 \$ en argent comptant de ses mains en 1997 et en 2000. Le choc a aussitôt été ressenti à Québec et Ottawa, où plusieurs de ces militants sont aujourd'hui attachés politiques. La réplique n'a pas tardé : M. Corbeil a reçu en début d'après-midi une mise en demeure de trois des personnes visées, Irène Marcheterre, directrice des communications du ministre Jean Lapierre, Luc Desbiens, conseiller politique de Lucienne Robillard, et Richard Mimeau, directeur général du PLC jusqu'en février 2004. Les trois libéraux ont qualifié les propos de M. Corbeil de « faux, vexatoires et diffamatoires » et nié avoir reçu de l'argent comptant du PLC. **> Voir CORBEIL en page A6**

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
« Harper ! Duceppe ! Layton ! Vos passeports ne sont plus valides. Vous ne pouvez pas entrer au pays. »
— L'agent de Douanes Canada

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL 12
Bandes dessinées	ACTUEL 6
Bridge	ACTUEL 13
Décès	ACTUEL 13
Feuilleton	ACTUEL 6
Forum	A 20 et 21
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 18
Mots croisés	ACTUEL 6 et SPORTS 9
Mot mystère	ACTUEL 6
Observateur	ACTUEL 10
Petites annonces	ACTUEL 10 et AFFAIRES 2

Météo

Ensoleillé en après-midi, maximum 26, minimum 13, plus de détails en page SPORTS 12



Des milliers de profs demandent de stopper la réforme de l'enseignement

MARIE ALLARD
Constatant les nombreux ratés de la réforme, sept syndicats représentant 20 000 enseignants demandent au ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, de faire marche arrière. Alors que la version finale du nouveau régime pédagogique est sur le point d'être adoptée par le gouvernement, ils réclament une révision des programmes et un moratoire sur leur implantation au secondaire. « Après six années d'essais de la réforme au primaire, se taire serait manquer à nos responsabilités », a dit hier Christian St-Louis, président du Syndicat de l'enseignement de la région de Laval. Avec ses collègues de Montréal, des Basses-Laurentides, de la Haute-Yamaska, de l'Outaouais, des Seigneuries et de la Seigneurie-des-Mille-Îles, il invite les parents à signer une pétition au www.stopponslareforme.qc.ca qui sera déposée à l'Assemblée nationale. France Racine, professeure de 5^e année à l'école Père-Vimont de Laval, a témoigné des difficultés qu'elle vit. « Je considère que le tiers de mes 27 élèves fonctionne bien avec la réforme, a-t-elle indiqué. Un autre tiers a des difficultés d'apprentissage, tandis que le dernier tiers a du potentiel, mais se repose sur ses lauriers. Je suis découragée. » **> Voir RÉFORME en page A6**



LE MAROC ATTEND ADIL CHARKAOUI DE PIED FERME
PAGE A18

OFFRE SPÉCIALE
ÉPARGNEZ **400\$***
* Pour la correction de la vue aux deux yeux. Sur présentation de ce coupon. Valable jusqu'au 1^{er} juin 2005.

LASIK SUR MESURE
PAR LE TOUT NOUVEAU LASER ALLEGRETTO
LA CLINIQUE DE L'ŒIL DE MONTRÉAL
514-288-0088
1-888-844-8888 www.cdom.com

COMMISSION GOMERY

Benoît Corbeil, ex-directeur général de la section québécoise du Parti libéral du Canada (PLC-Québec), a affirmé hier devant la commission Gomery avoir reçu du président de Groupaction, Jean Brault, deux enveloppes contenant au total 50 000 \$ en liquide. Selon son témoignage, la transaction, qui se serait déroulée au début d'octobre 2000, a servi à payer neuf membres du personnel électoral. Il a en outre affirmé avoir reçu en avril 1997 des mains du directeur général du parti de l'époque, Michel Béliveau, une enveloppe contenant 9000 \$ qu'il a remise à deux organisateurs libéraux, Joe Barbieri et Marcel Aucoin. Voici la liste des 11 « bénéficiaires ».



Benoît Corbeil

PHOTO PATRICK SANFAÇON LA PRESSE ©

L'ARGENT « POLITIQUE » DES COMMANDITES

NOM	TITRE AU MOMENT DU VERSEMENT	TITRE AUJOURD'HUI	SOMME REÇUE
Joe Barbieri	Adjoint Denis Coderre	Président de l'association libérale de Bourassa	5 000 \$
Marcel Aucoin	Organisateur Yvon Charbonneau	Inconnu	4 000 \$
Daniel Dezainde	Directeur général adjoint du Parti libéral du Canada	Attaché politique du ministre Jacques Saada	3 000 \$
Irène Marcheterre	Responsable des communications au Parti libéral du Canada	Directrice des communications du ministre Jean Lapierre	5 000 \$
Luc Desbiens	Permanent du parti (« prêté pour la campagne »)	Conseiller politique de Lucienne Robillard	5 000 \$
Amie de Daniel Dezainde	Inconnue	Inconnue	2 000 \$
Pierre Lesieur	Adjoint au cabinet d'Alfonso Gagliano, candidat libéral battu dans Champlain en 1997	Administrateur principal de Développement économique Canada (DEC)	6 000 \$
Claude Lemieux	Directeur des communications au PLC-Québec	Directeur de la députation au cabinet de Jean Charest	6 000 \$
Richard Mimeau	Directeur général adjoint du PLC-Québec	Directeur général du PLC-Québec jusqu'en février 2004	6 000 \$
Michel Joncas	« Responsable de la sortie du vote » et du vote par correspondance	Président de la commission de l'organisation du PLC national	2 000 \$
Bruno Lortie	Directeur général adjoint Parti libéral du Canada	Chef de cabinet de la ministre provinciale des Affaires municipales, Nathalie Normandeau	15 000 \$

JEAN-MARC BARD

Un homme d'influence

« Tes adversaires t'ont cassé la gueule. Si tu continues, c'est la mâchoire qu'ils vont t'arracher », avait dit Jean-Marc Bard, selon le témoignage de Gilles-André Gosselin qui ne comprenait pas pourquoi il n'obtenait plus de contrats d'Ottawa.

DENIS LESSARD

QUÉBEC — L'ancien directeur du Parti libéral du Canada, Benoît Corbeil, a finalement identifié celui qui avait mis l'organisateur du PLC, fauché, en contact avec l'homme d'affaires Jean Brault. C'est Jean-Marc Bard, ancien chef de cabinet d'Alfonso Gagliano, qui avait aiguillé M. Corbeil vers le patron de Groupaction pour obtenir du financement.

Périodiquement, le nom de Jean-Marc Bard a été évoqué depuis le début des travaux de la commission Gomery. Organisateur de longue date des libéraux provinciaux, M. Bard a été pendant des années un acteur influent dans les gouvernements libéraux, tant à Québec qu'à Ottawa.

« Qui est l'homme le plus puissant au cabinet de Robert Bourassa ? » Lors d'un party de Noël au début des années 90, quelques députés libéraux faisaient ironiquement défiler les noms de John Parisella et Clément Patenaude,

officiellement employés au cabinet du regretté premier ministre. La réponse ? Jean-Marc Bard.

Tout le monde s'était esclaffé, sachant qu'en identifiant le sous-ministre des Transports, on n'était pas loin de la vérité.

Dès le début de la controverse entourant l'ancien ministre des Travaux publics, M. Gagliano, le nom de M. Bard était apparu. Au milieu de la soixantaine, constamment soucieux de sa santé, M. Bard est vite décrit comme « le portier », le passage obligé pour quiconque désire atteindre le très occupé Alfonso Gagliano, lieutenant de Jean Chrétien pour le Québec.

Dans les premières heures de la tourmente à Ottawa, un haut fonctionnaire, John Grant, responsable de la Société immobilière du Canada, montre du doigt Jean-Marc Bard.

« Le Canada, on vous le laisse, mais le Québec nous appartient », avait prévenu M. Bard, menaçant le haut fonctionnaire offusqué.

Avec les entrepreneurs touchés par le dossier des commandites, M. Bard ne faisait pas davantage dans la dentelle. « Tes adversaires t'ont cassé la gueule. Si tu continues, c'est la mâchoire qu'ils vont t'arracher », avait-il lancé, selon un témoignage entendu à la commission Gomery, à Gilles-André Gosselin qui ne comprenait pas pourquoi il n'obtenait plus de contrats d'Ottawa. Bien des gens voient deux Jean-Marc Bard ; serviable et affable avec ses alliés, il devient vite vindicatif avec ses adversaires.

Émule de Paul Desrochers

Dans les milieux libéraux, on a mille fois entendu M. Bard souligner qu'il « était de l'école des Paul Desrochers », le conseiller tout-puissant de Robert Bourassa lors des deux mandats des années 70, un régime qui avait été éclaboussé par des histoires de favoritisme. À cette époque, M. Bard est chef de cabinet de Raymond Mailloux, alors responsable des Transports à Québec.

Ami de Tommy D'Errico, M. Bard travaillera au financement du PLQ durant les années péquistes.

Quand René Lévesque règne à Québec, on le retrouve en Afrique, au service de Lavalin International. Puis avec le retour au pouvoir du PLQ, il réapparaît rapidement dans plusieurs fonctions stratégiques : sous-ministre pendant trois ans au ministère des Approvisionnements — sous Gilles Rocheleau — puis brièvement à la Régie des installations olympiques, avant de revenir comme sous-ministre, au poste névralgique des Transports.

Des gens proches de Robert Bourassa se souviennent qu'il était expert dans les méthodes d'adjudication des contrats à Québec.

M. Bard sera toujours perçu aussi comme étant d'une loyauté sans faille à M. Bourassa. Mais il sera toujours vu comme plus « fédéra-



Entre autres ancien chef de cabinet d'Alfonso Gagliano, Jean-Marc Bard a été pendant des années un acteur influent dans les gouvernements libéraux, tant à Québec qu'à Ottawa.

PHOTO FRED CHARTRAND, PRESSE CANADIENNE

liste » que bien des libéraux provinciaux plus « nationalistes ». « C'est un vrai rouge », confiera un vétérinaire du PLQ. Jamais non plus on ne verra M. Bard occuper une place officielle dans les structures

« Le Canada, on vous le laisse, mais le Québec nous appartient », avait prévenu M. Bard, menaçant un haut fonctionnaire de la Société immobilière du Canada.

du PLQ, mais il sera une cheville ouvrière du retour de Robert Bourassa en politique en 1983.

On le retrouve plus tard à la Société d'assurance automobile, puis à la Régie d'assurance mala-

die, un organisme qui accueille froidement ce patron passablement cassant — des années après son départ en 1994, M. Bard sera le seul ancien président à ne pas être invité à des retrouvailles à la RAMQ.

Dans les milieux politiques libéraux à Ottawa, Jean-Marc Bard est depuis le début vu comme étant proche de Jean Pelletier, le chef de cabinet de l'ex-premier ministre Chrétien. Ses liens avec Claude Boulay du Groupe Everest sont aussi connus — les deux hommes ont fait pendant quelques années des parties de chasse au

canard au lac Memphrémagog. C'est le même Claude Boulay, mis sur la sellette à la commission Gomery, qui avait aidé M. Bard à se trouver un condo de luxe à l'Îles-Soeurs.

RICHEVILLE BIJOUX POUR DAME
AUTOMATIQUE



GP
GIRARD-PERREGAUX

Célébrons 25 ans
d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • Montréal • (514) 845-4651
Sans frais 1 888 883 8283

Visitez GIRARD-PERREGAUX à www.girard-perregaux-usa.com

COMMISSION GOMERY



BENOÎT CORBEIL

— Alfonso Gagliano me dit :

« Je viens d'apprendre que tu vas faire des révélations qui sont fausses. Écoute, les gens vont sortir contre toi, unanimement, et tu vas perdre ta réputation, tu vas perdre des amitiés. »



ALFONSO GAGLIANO

« Cet appel n'était pas une mise en garde, mais une conversation amicale entre deux vieilles connaissances. Il n'était pas question de faire des menaces. À ce moment-là, je parlais à quelqu'un que je considérais un ami. Peut-être que je me suis trompé. »

Éclaboussés par le témoignage de Benoît Corbeil

Les adjoints politiques nient avoir reçu de « l'argent sale »

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Les adjoints politiques éclaboussés par le témoignage de Benoît Corbeil devant la commission Gomery nient avec véhémence avoir reçu de « l'argent sale » provenant du programme de commandites.

Lors de sa comparution hier, l'ancien directeur du Parti libéral du Canada, section Québec, Benoît Corbeil a affirmé que plusieurs attachés politiques, dont Daniel Dezainde, attaché de presse du ministre Jacques Saada, Irène Marcheterre, directrice des communications du ministre Jean Lapierre, Luc Desbiens, conseiller politique de la ministre Lucienne Robillard, et Richard Mimeau, adjoint spécial au bureau du lieutenant du Québec, Jean Lapierre, ont reçu de l'argent comptant à titre de travailleurs pour les élections de 2000, à même une enveloppe de 50 000 \$ provenant de Jean Brault, dirigeant de Groupaction.

« M^{me} Marcheterre travaillait pour une firme et ses services ont été prêtés au parti. Elle était payée par sa firme sans problème. »

« Ces allégations faites à mon endroit ne sont pas vraies et c'est pourquoi j'ai fait parvenir une mise en demeure à M. Corbeil pour qu'il se rétracte », a affirmé à *La Presse* Irène Marcheterre, jointe au téléphone.

Les propos de Benoît Corbeil ont également eu l'effet d'une bombe sur la colline parlementaire à Ottawa, où Jean Lapierre s'est porté à la défense des adjoints politiques qui ont été montrés du doigt.

Le ministre des Transports croit dur comme fer les propos tenus par Irène Marcheterre et par tous les autres adjoints politiques accusés.

Pour le moment, il n'a donc aucunement l'intention de demander à sa directrice des communications de quitter temporairement son poste.

« Je ne pense pas qu'à chaque fois qu'il y a une allégation de fait les gens devraient être punis, surtout quand ils donnent des explications logiques et crédibles, a-t-il affirmé à la sortie de la Chambre. Moi, je les crois. »

« Dans le cas de M^{me} Marcheterre, elle travaillait pour une firme, a-t-il poursuivi, et ses services ont été prêtés au parti. Elle était payée par sa firme sans problème. »

La ministre des Affaires intergouvernementales, Lucienne Robillard, a également pris la défense des gens attaqués dans cette affaire.

« Luc Desbiens a nié catégoriquement avoir reçu de l'argent comptant, a-t-elle dit. À l'époque, il était salarié. Il était permanent au Parti libéral du Canada, section Québec; alors il va prendre les recours légaux nécessaires. »

M. Desbiens ne sera d'ailleurs pas le seul: Irène Marcheterre et Richard Mimeau ont aussi fait parvenir une mise en demeure à M. Corbeil afin qu'il se rétracte. Sans quoi, ils réclameront des dommages et intérêts.

Réactions de l'opposition

À la suite des révélations fracassantes de M. Corbeil, les partis de l'opposition n'ont pas manqué d'attaquer les libéraux.

Le Parti conservateur a d'ailleurs réclaté la tête des adjoints politiques éclaboussés.

« L'an dernier, le premier ministre a dit que ceux qui savaient devraient être punis, a déclaré le député conservateur Jason Kenney.

Maintenant nous savons que des employés politiques ont reçu de l'argent sale. Est-ce que le premier ministre va tenir parole en punissant ceux qui connaissent l'existence de ce scandale ? »

Le Bloc québécois a pour sa part exhorté le Parti libéral à placer l'argent des commandites dans une fiducie.

« Je pense que le minimum que le gouvernement devrait faire, c'est d'abord de demander à ces gens-là leur avis et de mettre cet argent-là en fiducie, estime le leader du Bloc en Chambre, Michel Gauthier. C'est nettement de l'argent des commandites qui a servi à de l'organisation politique. »

M. Gauthier a également profité de l'occasion pour lancer des flèches à l'endroit du ministre Lapierre.

« Comment pouvait-il, devant toutes les caméras, l'année passée, nous dire que c'était un petit groupe parallèle, que ce n'était pas au coeur du Parti libéral ? Sa propre directrice des communications était dans le lot », a-t-il souligné.



Le témoignage de Benoît Corbeil a suscité de vifs échanges — une fois de plus — à la Chambre des communes hier. Le bloquiste Michel Gauthier s'est indigné de voir que « la propre directrice des communications de Jean Lapierre était dans le lot ».

Les ministres à la défense de leurs attachés

BRUNO LORTIE

M. Lortie aurait reçu 15 000 \$ de Benoît Corbeil en rémunération en tant que travailleur d'élection pour le Parti libéral du Canada. M. Corbeil a raconté avoir remis l'argent à deux personnes agissant comme messagers pour M. Lortie.

Ce dernier est, depuis avril 2003, le chef de cabinet de la ministre québécoise des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau. Dans les années 80, il avait travaillé au cabinet de l'ex-ministre Marc-Yvan Côté.

La ministre Normandeau a pris sa défense hier.

« À partir de sa version des faits, il n'y a rien qui me laisse croire que M. Lortie ait commis des gestes qui pourraient remettre en doute son intégrité », a-t-elle déclaré.

DANIEL DEZAINDE

Directeur général adjoint au PLC-Québec en 2000, M. Dezainde aurait reçu 3000 \$, alors qu'une de ses « amies », que Benoît Corbeil n'a pu identifier, aurait eu droit à 2000 \$.

M. Dezainde est aujourd'hui attaché politique du ministre fédéral Jacques Saada.

C'est ce dernier qui s'est porté à sa défense hier: « J'inviterais tout le monde à ne pas confondre allégation et preuve, je réitère de façon non équivoque mon soutien et ma confiance en M. Dezainde. »

CLAUDE LEMIEUX

Claude Lemieux, responsable des communications au PLC-Québec et aujourd'hui conseiller au cabinet de Jean Charest, a soutenu

par la voix de son avocate, M^{me} Josée Dorais, « n'avoir jamais demandé ni reçu d'argent » contrairement aux allégations de M. Corbeil. Il envisage même d'aller témoigner devant la commission Gomery pour « rectifier les faits ».

MICHEL JONCAS

Président de la commission de l'organisation au PLC-Québec et avocat associé chez Fontaine, Désy et Associés depuis 1986, M. Joncas était responsable du vote

par correspondance au PLC en 2000. Il aurait reçu 2000 \$, selon Benoît Corbeil.

Il a indiqué hier qu'il entendait prendre connaissance des propos exacts tenus par l'ex-directeur général devant la commission avant de réagir.

« Je n'essaie pas de me défilier. Je vais vous rappeler quand le témoignage de M. Corbeil sera complété », a-t-il dit.

Propos recueillis par Sébastien Rodrigue, Denis Lessard, Karim Benessaïeh et Nicolas Bérubé.



VINCENT MARISSAL

La fin de la domination québécoise

« Political correctness » oblige, John Manley s'est rapidement inscrit au club des mal cités, il y a quelques mois, après avoir laissé entendre que le prochain chef du Parti libéral du Canada devrait venir d'ailleurs que le Québec.

La remarque, en effet, n'était pas très délicate, mais les événements qui se déroulent ces jours-ci devant la commission Gomery donneront vraisemblablement raison à l'ancien ministre des Finances. Si Paul Martin devait perdre les prochaines élections et son poste de chef par le fait même, il risque de couler beaucoup d'eau sous les ponts d'Ottawa avant qu'un autre Québécois ne prenne la tête du parti des Laurier, Trudeau et Chrétien.

La première raison est fort simple : les quelques rares candidats québécois au poste de chef se sont autodisqualifiés ces derniers mois. D'abord, Martin Cauchon, ex-étoile montante des gouvernements de Jean Chrétien, qui a occupé les fonctions de ministre du Développement économique du Canada (pour le Québec), de ministre de la Justice et de lieutenant politique québécois.

Le nom du jeune protégé de Jean Chrétien est revenu à plusieurs re-

prises au cours des travaux de la commission d'enquête, devant laquelle il a aussi témoigné. Ce qui fait particulièrement mal à Martin Cauchon, ce sont ses liens amicaux avec Jean Lafleur, un des amnésiques propriétaires d'agence qui s'en est mis plein les poches grâce au programme de commandites.

Advenant une course à la direction du PLC, les adversaires de M. Cauchon ne manqueraient pas de rappeler les excursions de pêche au saumon de l'ancien ministre avec M. Lafleur. Ils ne se priveraient pas non plus de parler du Club des cigares, dont MM. Cauchon et Lafleur étaient des membres assidus.

Si Martin Cauchon caresse toujours les ambitions politiques les plus hautes, cette proximité avec un acteur du scandale des commandites aussi connu que Jean Lafleur est déjà compromettante. Mais ce qui n'aidera pas sa cause non plus, c'est que le principal organisateur et collecteur de fonds de la course fantôme de Martin Cauchon au Québec n'était, jusqu'à tout récemment, nul autre que Benoît Corbeil, l'ancien directeur général du PLC-Québec, qui a décidé de vider son sac après être devenu paria au sein de son propre parti.

Quelques semaines avant d'être

écorché vif par Jean Brault, Benoît Corbeil « donnait un coup de main » (selon l'expression consacrée dans les milieux libéraux) à l'ancien ministre de la Justice. Il organisait des rencontres et faisait aussi du recrutement pour monter l'équipe Cauchon. Les deux hommes se connaissent bien puisque Martin Cauchon était un des ministres

Les rares candidats québécois au poste de chef du Parti libéral du Canada se sont tous autodisqualifiés au cours des derniers mois.

tres les plus en vue de Jean Chrétien au Québec à l'époque où M. Corbeil était directeur général du PLC-Qc.

L'autre nom qui vient tout de suite en tête quand on pense à une éventuelle course à la direction, c'est celui de Denis Coderre, autre protégé de Jean Chrétien, lui aussi mû par une ambition dévorante. L'ancien ministre des Sports, puis ministre de l'Immigration, n'a jamais caché son rêve de devenir un jour premier ministre, mais il est beaucoup plus discret depuis qu'il a été évincé du cabinet Martin, en juillet.

En le dégommant, Paul Martin

l'avait en quelque sorte mis en quarantaine : si tu sors « propre » de la commission Gomery, tu reviens par la grande porte, sinon...

Le problème de Denis Coderre, c'est que son nom revient régulièrement à la commission Gomery, dont hier, dans l'incriminant témoignage de Benoît Corbeil. Ajoutez à cela que M. Coderre a déjà nié

de la liste des candidats à la direction du PLC, il ne reste plus grand monde au Québec. Sans compter que le scandale des commandites rendra le recrutement encore plus difficile pour une ou deux décennies.

Et même si un nouveau Trudeau émergeait, les libéraux des autres provinces, surtout ceux de l'Ontario, ne voudront rien savoir d'un autre *Quebecker* à la tête de leur parti.

Déjà que, depuis les dernières élections, les députés libéraux ontariens, ont une attitude très *F... Quebec*. Déjà qu'ils affirment haut et fort que c'est l'Ontario et non le Québec qui a permis au Parti libéral de garder le pouvoir. Déjà qu'ils en ont marre de faire des concessions et de la gymnastique asymétrique pour le Québec pour la santé, pour les congés parentaux, pour les garderies. En plus, ils doivent éponger les éclaboussures d'un scandale digne des années Duplessis.

Le prochain Québécois qui aspire à devenir chef de ce parti devra être très doué. Et très convaincant.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca

Le Bloc accuse les libéraux d'acheter des votes

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Le Bloc québécois accuse le premier ministre Paul Martin d'acheter le vote des électeurs en concluant des ententes de dernière minute et en multipliant les annonces « à saveur électoraliste ».

Les troupes de Gilles Duceppe dénoncent entre autres l'entente conclue samedi entre le gouvernement ontarien de Dalton McGuinty et Ottawa. C'est qu'après huit heures d'intenses négociations derrière des portes closes, Paul Martin a accordé 5,75 milliards de dollars à l'Ontario afin de combler l'écart fiscal dont la province se dit victime.

Cette somme, répartie sur cinq ans, sera principalement investie dans les domaines de l'immigration, de la formation de la main-d'oeuvre et de l'éducation postsecondaire.

« Le premier ministre Dalton McGuinty et moi avons l'intention de travailler ensemble pour améliorer les services des habitants de l'Ontario », a déclaré M. Martin à l'issue de la rencontre. Il a toutefois refusé de parler de l'existence d'un déséquilibre fiscal. « Je pense que mon opinion là-dessus est assez claire. Je comprends très bien les

pressions fiscales que subissent les provinces, mais je pense qu'on a fait beaucoup de progrès lorsqu'on a eu l'entente sur la santé. »

Le Bloc en colère

En total désaccord avec cette entente, le Bloc québécois a profité de la période de questions hier pour critiquer l'attitude du premier mi-

Paul Martin a accordé 5,75 milliards de dollars à l'Ontario afin de combler l'écart fiscal dont la province se dit victime.

nistre et l'accuser de conclure des ententes à la hâte pour « acheter des votes ».

« Au lieu de discuter de façon responsable avec l'ensemble des gouvernements des provinces de la question du déséquilibre fiscal, le premier ministre continue d'apporter des modifications à la pièce pour régler un problème complexe, a lancé aux Communes le député bloquiste Yvan Loubier. En plein scan-

dale des commandites où l'argent sale a été utilisé pour fausser la démocratie, comment le premier ministre peut-il justifier qu'une fois de plus, il ait négocié une entente à la pièce avec l'Ontario, une entente qui ressemble beaucoup plus à une tentative d'acheter des votes ? »

En ce sens, le Bloc n'a pas manqué de critiquer l'annonce faite hier par le ministre des Transports Jean Lapierre concernant la réduction de 60 % des loyers des aéroports qui appartiennent au gouvernement fédéral. Le parti souverainiste déplore le fait que les libéraux aient mis tant de temps avant de présenter une politique qui n'aura pas d'effet tangible avant 2010.

En l'absence du premier ministre, qui s'est rendu aux Pays-Bas pour participer à des événements soulignant le 60^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le ministre des Finances, Ralph Goodale, a indiqué que M. Martin était toujours prêt à s'asseoir avec les provinces pour discuter de leurs préoccupations et trouver des solutions. Il a farouchement nié qu'il s'agissait d'une façon de séduire les électeurs.



PHOTO PIERRE McCANN, ARCHIVES LA PRESSE ©

Le député bloquiste Yvan Loubier s'est indigné, hier aux Communes, des agissements du Parti libéral.



Couple ou puissance ?

Quand votre arrière-arrière-grand-père est un avion à réaction, la réponse est plutôt évidente.



Modèle Aero présenté

Saab 93 berline sport

À partir de 34 995 \$*
Prix d'achat



Modèle Arc présenté

Saab 93 cabriolet

À partir de 55 950 \$*
Prix d'achat

* Le transport (1 130 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la TPS, la TVQ, les frais d'immatriculation, la préparation à la route, les frais d'administration, d'enregistrement, les frais associés à l'inscription au RDPRM, les droits, le dépôt de sécurité (le cas échéant), l'assurance et l'équipement optionnel sont en sus. Les prix indiqués s'appliquent aux modèles de base. L'offre s'applique aux modèles neufs ou de démonstration et est réservée aux clients au détail admissibles. Les détaillants peuvent vendre à moindre prix. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut, dans certains cas, être combinée avec d'autres offres. Pour plus d'information sur les conditions et détails de ces offres, voyez votre détaillant, visitez saabcanada.com ou composez le 1 888 888-SAAB.

Évidemment, vous avez besoin des deux. Chez Saab, nous avons toutefois mis l'accent sur le couple. Sans doute est-ce notre héritage aéronautique, mais nos ingénieurs ont tenu compte du fait que l'accélération de 0 à 100 km/h est un élément crucial en matière de conduite. Nos moteurs turbocompressés sont conçus pour produire un couple-moteur important à mi-régime et permettre des accélérations instantanées, essentielles lorsqu'il s'agit d'effectuer une manœuvre de dépassement sur l'autoroute ou de circuler en ville. Le turbocompresseur est l'une des nombreuses premières industrielles de Saab. Voilà pourquoi chaque Saab est une fusion exaltante de lignes, de performances et de capacités fonctionnelles tout à fait uniques. Laissez les conventions derrière. Prenez le volant d'une Saab.



saabcanada.com

Saturn Saab de Laval
2800, boul. Chomedey
Laval
(450) 681-0028
www.bourassaauto.com

West Island Saturn Saab
9775, route Transcanadienne
Ville Saint-Laurent
(514) 332-4424
www.westislandsaturn.com

Gravel Saturn Saab
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
1 800 724-7457
www.gravelauto.com

Décarie Saturn Saab
6100, boul. Décarie
Montréal
1 866 750-2222
www.gravelauto.com

Mondial Saturn Saab
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondialsaturn.com

Saturn Saab de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
1 866 662-3333
www.gravelauto.com



PIERRE FOGLIA

Devoir de mémoire

Devoir de mémoire. La Shoah, les Arméniens, les Tutsis. Mais tout spécialement la Shoah. Parce que les Juifs, c'est pas les Turcs et les Hutus qui en ont anéanti cinq millions durant la Deuxième Guerre mondiale. C'est nous. Devoir de mémoire, absolument. Et pour commencer, qu'il devienne devoir d'Histoire obligatoire à l'école, comme les maths et les humanités, si j'ose dire. Pour commencer, j'ai dit. Pour continuer, qu'il s'imprime dans les consciences, qu'on y pense ne serait-ce qu'une seconde quand on croise notre voisin dans l'escalier. Bonjour M. David Applebaum, beau temps pour promener son chien, n'est-ce pas ? Devoir de mémoire, absolument, tout en faisant bien attention qu'il ne devienne ni petite politique, ni grande culpabilité, ni élection divine du peuple hier exterminé.

Mais ce n'est pas ce dont je voulais parler. Je voulais parler des commémorations qui ont déferlé toute la fin de semaine. De ce cirque, de ces médailles qui font le trottoir (Ferré), de ces discours, de ces monuments aux morts, de ces musées de la guerre, de ce sens de l'Histoire ou plutôt de ce sens qu'on essaie de donner à l'Histoire en célébrant ses guerres. En cé-

lébrant, oui. Comme on célèbre au festival de la patate de Dunham. Cela faisait 60 ans. Vous m'en direz tant. Cela faisait 59 ans l'an dernier, cela en fera 61 l'an prochain. Et quoi ? Ces millions de jeunes soldats : canadiens, allemands, français, anglais, américains, japonais, italiens, russes, sont-ils moins cocus de l'Histoire les années paires ?

Ne vous y trompez pas, ce n'est pas la fin de la guerre que célèbrent ces sonneries, ces sonnettes, ces musées,

Ce n'est pas la fin de la guerre que célèbrent ces sonneries, ces sonnettes, ces musées, ces reportages, c'est la guerre elle-même qu'ils célèbrent et non sa fin.

ces reportages, c'est la guerre elle-même qu'ils célèbrent et non sa fin. La guerre combien de fois recommencée depuis celle-là, mes salauds ? En Indochine, en Corée, en Indochine encore devenu le Vietnam, au Liban, Sarajevo, Vukovar, Beyrouth, le Kosovo, et je ne parlerai pas des guerres oubliées d'Afrique, je veux qu'on reste entre nous, blancs et chrétiens ou presque, qui faisons la guerre au

nom de Dieu et de la civilisation, qui s'épelle aujourd'hui *démocratie*. Dieu tout-puissant a créé notre nation. Nous défendons Son oeuvre en défendant Son existence même. Qui a dit ça ? Mais non, ce n'est monsieur Bush. C'est monsieur Hitler dans son discours du 30 janvier 1945 (cité par Hannah Arendt dans *L'Impérialisme*).

À la radio samedi, M. LeBigot a fait jouer ce grand hymne à la boucherie qu'est *Le Chant des partisans* — *ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur la*

ce que je viens de mettre dans ta culotte ? Et tout de suite après ceci : *ohé ! les tueurs à la balle et au couteau, tuez vite...* Sept ans, c'est pas si vite que ça.

Cela faisait 60 ans, pis quoi ? Avant, c'était en tranches de 10, 20, 50, 100 ans. Voilà maintenant 60. Devoir de mémoire, mon oeil. Tourisme de cimetières. Et surtout, surtout, préparation de la prochaine, Syrie, Liban, Corée, vous avez le choix. Écoutez bien ce que disent les discours, ils disent que la démocratie est au bout du fusil, ce qui n'est pas toujours faux, bien sûr, mais cela n'est pas dit dans le sens évident du tragique de l'Histoire, cela est dit dans le prolongement de la rhétorique de l'empire du Mal de vous savez qui.

Vous aimez les anniversaires de guerre ? Allez, je vous en raconte un. C'était le 26 août 1944 à Paris. La garnison allemande avait capitulé la veille. Autrement dit, ce jour-là, à Paris, la guerre était finie depuis la veille. C'était le tout premier anniversaire. Le plus court qu'on puisse imaginer. Pas le temps d'oublier. Un jour ! Le premier jour de paix après des millions de morts. Le premier jour de paix après des années de tue-

ries. Et que font les Parisiens en ce premier jour de paix ? Ils descendent dans la rue. Ils chantent *Viens Poupoule*. Ils boivent, ils hurlent. Les FTP (pour francs-tireurs et partisans), qu'on appelait aussi la Résistance, défilent dans leurs camionnettes et klaxonnent, comme si la France venait de gagner la Coupe du monde de foot, mais c'est pas le foot, c'est la guerre qui est finie depuis hier...

La scène qui suit est racontée par Louis Calaferte dans un livre qui s'appelle *C'est la guerre* (Folio), un livre que vous devriez lire plutôt que d'aller au Musée de la guerre...

Dans la camionnette des FTP il y a un homme qui saigne/Il a le genou fracassé par une balle/ C'est un salaud de collabole chef des FTP passe lentement le canon d'un long pistolet sur le front de l'homme qui saigne/Il lui crie pour que la foule entende : ce soir mon salaud tu seras crevé/Si je veux t'es crevé tout de suite/Les gens applaudissent/Un vieux grimpe dans la camionnette et donne un coup de poing à l'homme qui saigne.

Voilà, la guerre était finie depuis un jour et ils la recommençaient déjà, ces cons. Alors dites-moi, anniversaire de quoi ? La guerre ne s'est jamais arrêtée. Même pas une journée.

Rapport d'enquête sur la Gaspésie

Le juge Lesage répond à Landry et défend son intégrité

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le président de la Commission d'enquête sur la société Papiers Gaspésia, Robert Lesage, accuse le chef du Parti québécois, Bernard Landry, de lancer des « affirmations gratuites » en prétendant qu'il a répondu à une commande politique du gouvernement Charest.

« On n'avait pas un mandat du parti au pouvoir pour exécuter ses basses oeuvres. On était complètement indépendant », a affirmé le juge à la retraite, hier.

En entrevue téléphonique, Robert Lesage a tenu à répondre aux attaques du chef péquiste qui, blâmé pour le fiasco de la Gaspésia dans le rapport d'enquête, s'en est pris à l'intégrité de l'ancien juge. « Je ne veux pas partir une guerre avec lui, mais il n'y a eu aucune commande

Robert Lesage n'a pas jugé « à propos » de convoquer lui-même Bernard Landry devant la commission, même si l'ex-premier ministre a joué un rôle déterminant dans cette affaire. « Cela aurait été pour dire quoi ? »

politique. Ce sont des inventions », a lancé M. Lesage. Preuve de l'absence de toute collusion avec le gouvernement Charest, la commission a dû « se battre » avec Québec pour obtenir une prolongation de son mandat d'enquête afin de mener à bien son travail, a-t-il ajouté.

Alors que Bernard Landry déplore que la commission l'ait « condamné » sans même avoir accepté de l'entendre, Robert Lesage nie de son côté que le chef péquiste lui ait demandé formellement de témoigner. « S'il l'avait fait selon nos règles de procédure, on lui aurait demandé de nous remettre sa déposition par écrit. À tous les témoins, on a envoyé des questionnaires écrits. Mais il ne l'a pas demandé », a-t-il expliqué.

Robert Lesage n'a pas jugé « à propos » de convoquer lui-même Bernard Landry devant la commission, même si l'ancien premier ministre a joué un rôle déterminant dans cette affaire. « Cela aurait été

pour dire quoi ? On n'avait pas d'intérêt à le demander », a-t-il lancé.

Si Bernard Landry conclut que le rapport est « bâclé », Robert Lesage rappelle, lui, que la Commission a révisé 468 caisses de documents non indexés, tenu 41 jours d'audiences et entendu 55 témoins.

Dans le rapport d'enquête de 300 pages rendu public vendredi, la Commission révèle que le projet de relance de l'usine de Chandler, en Gaspésie, a tourné au fiasco notamment en raison des pressions exercées par l'ancien premier ministre Bernard Landry.

Charest réplique à Landry

Le premier ministre Jean Charest considère que Bernard Landry se « couvre de ridicule » en rejetant le blâme sur le Parti libéral pour l'échec du projet de relance de la Gaspésia.

À la sortie de l'inauguration de logements destinés à des sans-abri à Montréal, M. Charest a accusé le chef péquiste de faire de « fausses affirmations » en tentant de se défendre au lieu de « prendre ses responsabilités » dans le fiasco. Dimanche, M. Landry expliquait qu'il n'y avait pas eu de dépassement de coûts à l'époque où son parti était au pouvoir.

Dans les faits, lorsque le projet est lancé en décembre 2001, il est évalué à 465 millions. Or, le 14 avril 2002, alors que Bernard Landry était premier ministre, le budget total est passé à 493,5 millions, une augmentation de près de 30 millions. Puis, avant les élections générales d'avril 2003, d'autres signaux ont laissé présager une hausse des coûts. Le 30 janvier 2004, sous le gouvernement Charest cette fois, la facture a bondi de 200 millions, ce qui a amené les trois partenaires — le Fonds de solidarité de la FTQ, la SGF et Tembec — à se retirer du projet.

« La Commission d'enquête a dit très clairement que Bernard Landry avait suscité des espoirs auprès de la population gaspésienne qu'il a déçus. Il l'a fait en sachant très bien que ce projet-là ne pouvait pas fonctionner », a affirmé M. Charest.

Investissement Québec et la SGF, tous deux montrés du doigt par Robert Lesage, ont refusé de commenter. Au bas mot, 300 millions en fonds publics ont été engloutis dans le naufrage de la Gaspésia. Avec Caroline Touzin

DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Charest ne s'en fait pas

CAROLINE TOUZIN

Le premier ministre Jean Charest n'a pas l'impression de s'être fait doubler par l'Ontario dans le dossier du déséquilibre fiscal. Samedi, son homologue ontarien, Dalton McGuinty, a obtenu du

gouvernement fédéral, 5,75 \$ milliards en cinq ans pour combler l'écart fiscal dont la province se dit victime.

« L'approche bilatérale n'exclut en rien l'approche du Conseil de la Fédération. Les deux se font en parallèle, ça a toujours été comme

ça. Mais dans le cas du Québec, les résultats sont là », a-t-il affirmé à sa sortie de l'inauguration de logements destinés à des sans-abri à Montréal. Il faisait ainsi référence aux récentes ententes entre le Québec et le gouvernement fédéral sur des investissements en santé et dans le dossier des congés parentaux.

M. Charest est à l'origine du Conseil de la Fédération créé il y a un peu moins de deux ans. Cet instrument de négociation avec Ottawa, notamment sur le déséquilibre fiscal, regroupe l'ensemble des provinces.



PROFITEZ DE NOS PRIX EXCEPTIONNELS POUR APPORTER UN AIR DE PRINTEMPS À VOTRE INTÉRIEUR !

 <p>COUSSIN DÉHOUSSABLE COULEUR ACCENT</p> <p>9.⁹⁹</p> <p>L'item déco couleur accent par excellence à prix clé. Recouvrement 50% coton 50% viscose lavable, coloris de lime, bleu denim, orange, fuchsia, rouge qui conserveront leur belle apparence. Format 17x17 pouces.</p>	 <p>HOUSSE FLEURS DE JEANS</p> <p>29.⁹⁵ Jumeau 1 taie</p> <p>Une touche mode à prix exceptionnels. Une housse dessinée en Australie exclusivement pour nous, en pur coton imprimée de grandes fleurs rétro qui donnent un effet tramé en bleu denim sur fond ivoire. Formats surdimensionnés. Ensembles 2 taies : double 39.95, grand 49.95, très grand 59.95</p>	 <p>NAPPES IMPRIMÉES</p> <p>9.⁹⁹ • Tous les formats</p> <p>À prix de solde imbattable, un choix impressionnant de jolies nappes en coton imprimé ou à tissage jacquard dans une variété de coloris qui se marient à tous les décors. Serviette de table coordonnée .99</p>
<p>ENSEMBLE DE DRAPS BORDÉS DENTELLE</p> <p>29.⁹⁵ Jumeau 1 taie</p> <p>Des prix vraiment imbattables pour des draps distinctifs...le drap plat et les taies sont joliment ornés d'une large bordure en dentelle anglaise. Mélange 50% coton 50% polyester facile d'entretien de qualité 200 fils au pouce. Blanc pur ou ivoire. Ensembles comprenant 2 taies : double 39.95, grand 49.95, très grand 59.95</p>	<p>DRAP «PERCALE PLUS» 200 FILS AU POUCE</p> <p>7.⁹⁹ • Jumeau chacun</p> <p>Des prix vraiment dérisoires pour des draps de qualité Simons, offerts dans une palette de 23 coloris pure mode. Tissage dense 50% coton 50% polyester, doux, confortable, facile d'entretien. Double 13.99, grand 19.99, très grand 29.95, 2 taies standard 10.99, 2 très grandes taies 12.99</p>	<p>TAPIS OVALE CHENILLE</p> <p>7.⁹⁹</p> <p>L'indispensable au sortir du bain ou de la douche, le confort à l'europpenne du petit tapis en douce ratine de coton à longues boucles moelleuses à coordonner dans toutes les salles de bains. Blanc, ivoire, ambre, maïs et cannelle. Format 19x28 pouces.</p>

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Le gouvernement ne tient plus qu'à un fil

GOVERNEMENT

suite de la page A1

Cette motion — qui est en fait un amendement au rapport du comité des comptes publics portant sur le scandale — a été rédigée de concert avec le Bloc québécois et a été déposée sans le moindre avertissement.

Le président de la Chambre des communes, Peter Milliken, a jugé cette motion recevable, compte tenu qu'elle est calquée sur une autre motion, déposée le 22 avril par le chef conservateur Stephen Harper et autorisée par M. Milliken la semaine dernière, qui réclame aussi la démission du gouvernement libéral. La motion de M. Harper sera toutefois mise aux voix plus tard, soit le 18 mai.

La motion d'hier a été concoctée au moment même où le premier ministre Paul Martin, son adversaire Stephen Harper, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, et le leader du NDP, Jack Layton, se trouvaient aux Pays-Bas afin de participer aux cérémonies marquant le 60^e anniversaire de la libération de ce pays grâce aux efforts des soldats canadiens.

« Je vous annonce que le temps est venu. Le gouvernement Martin (mardi) fera face à un vote de con-

fiance de la Chambre (sic) », a déclaré le leader parlementaire du Bloc québécois, Michel Gauthier, quelques minutes après le dépôt de la motion. Les députés ont passé trois heures à débattre cette motion hier.

Cadman absent

Le Parti conservateur assure que ses 99 députés seront présents ce soir pour voter. Le Bloc québécois affirme aussi que ses 54 députés répondront à l'appel. Résultat : les deux partis auront vraisemblablement assez d'appuis aux Communes pour adopter cette motion même si les libéraux (131 députés) ont l'appui du NDP (19 députés).

C'est qu'il faudrait que les trois députés indépendants, Carolyn Parrish, David Kilgour et Chuck Cadman, se rangent du côté du gouvernement Martin pour provoquer une égalité des voix et empêcher sa chute. Or, le député Chuck Cadman, qui représente une circonscription de la Colombie-Britannique, lutte contre un cancer et devait subir hier des traitements de chimiothérapie. Il est donc hautement improbable qu'il soit aux Communes aujourd'hui.

Mais le gouvernement Martin a déjà fait savoir qu'il a l'intention

d'ignorer cette motion exigeant sa démission, même si elle est adoptée par une majorité de députés. Il risque ainsi de provoquer une crise constitutionnelle.

Le leader du gouvernement en Chambre, le ministre Tony Valeri, avait fait savoir la semaine dernière que les libéraux, minoritaires depuis le 28 juin 2004, considéreraient la motion de M. Harper comme des directives qui sont données à un comité des Communes, rien de plus. Selon M. Valeri, si la motion est adoptée, le comité sera saisi des instructions recommandant la démission du gouvernement. Les membres du comité devront débattre la motion et voter sur cette question avant de soumettre leur rapport aux Communes, ce qui pourrait prendre un certain temps.

Hier, M. Valeri a maintenu sa position en affirmant que les libéraux continueront à diriger le pays quel que soit le résultat du vote de ce soir. « Ce n'est pas un vote de défiance », a répété hier le ministre.

Chez la gouverneure générale

Le Parti conservateur et le Bloc québécois envisagent de demander l'intervention de la gouverneure générale Adrienne Clarkson dans

l'éventualité où le gouvernement Martin décide de passer outre à la motion, même si elle est adoptée, et de s'accrocher au pouvoir.

Hier, le député bloquiste Michel Gauthier a soutenu que le gouvernement libéral, au pouvoir depuis 1993, ne pourra faire autrement que de remettre sa démission si une majorité de députés aux Communes lui retire sa confiance.

« Ce n'est pas compliqué. Quand la Chambre se prononce majoritairement et dit à un comité d'inscrire dans son rapport que ce gouvernement doit être congédié pour incomptence, c'est clair. C'est une question de confiance », a déclaré M. Gauthier, se disant confiant que l'opposition va remporter son pari de renverser le gouvernement. « Pensez-vous sérieusement que j'aurais participé à une stratégie comme celle-là si je pensais qu'il me manquait trois ou quatre députés pour voter ? (...) C'est attaché assez solide », a affirmé M. Gauthier.

Le bouillant député a ajouté que si Paul Martin est « un homme d'honneur », il demandera à la gouverneure générale de dissoudre le Parlement si les libéraux subissent une défaite ce soir.

Le leader parlementaire du Parti

conservateur, Jay Hill, qui a déposé la motion, a abondé dans le sens de M. Gauthier en affirmant que le gouvernement Martin n'aura plus la légitimité de gouverner le pays si la motion est adoptée. « J'ai discuté de cette affaire avec M. Gauthier pour nous assurer que nous avions assez de députés pour adopter cette motion », a précisé M. Hill.

Au cours des derniers jours, les stratèges libéraux ont fait savoir qu'ils préféreraient être renversés à la suite d'un vote portant sur le budget plutôt que sur un vote de défiance les tenant responsables du scandale des commandites.

Voilà pourquoi le gouvernement Martin a décidé d'entreprendre le débat en deuxième lecture du projet de loi mettant en oeuvre le budget mardi et mercredi et de tenir un vote d'ici deux semaines.

Congrès du Bloc reporté

Signe de l'imminence des élections fédérales, le Bloc québécois a décidé de reporter à une date indéterminée son congrès national qui devait avoir lieu à Montréal du 27 au 29 mai. Les dirigeants du parti ont décidé de convoquer un conseil général électoral qui aura lieu le premier samedi suivant le déclenchement des élections.

De l'argent détourné pour la campagne de Charest en 1998

CHAREST

suite de la page A1

Il s'agissait plutôt de réaliser une recherche sur les enjeux régionaux au Québec à la toute veille de la campagne électorale de Jean Charest.

« Je n'ai jamais fait de contrat pour les plaines d'Abraham. M. Thiboutot m'avait appelé pour avoir des fiches d'information sur les régions du Québec », a précisé M. Bastien, qui est actuellement chef de cabinet du ministre de la Justice Yvon Marcoux.

À chaque campagne électorale du PLQ, M. Bastien joue un rôle important dans la préparation du contenu nécessaire aux discours des candi-

dats en région, un travail identique à ce que lui avait demandé M. Thiboutot contre rétribution.

M. Thiboutot était le représentant de Gosselin Communication à Québec. Il a fondé une société, Commando, dont le principal rôle était de servir de paravent pour payer — à même les fonds versés par Jean Brault, de Groupaction —, le personnel électoral pour la campagne des libéraux fédéraux en 2000.

« J'avais l'impression que c'était une contribution indirecte qu'il faisait... J'ai pris ça comme les contributions en nature que parfois les gens font. J'ai toujours été bénévole aux élections », a ajouté M. Bastien.

« Un problème »

Quand on lui demande s'il voit un problème à ce que des fonds fédéraux viennent appuyer, indirectement, le contenu de la campagne provinciale de M. Charest, il réplique sans hésiter.

« Là, je vois qu'il y a un problème, mais à l'époque, cela n'avait pas été présenté comme ça. Quand j'ai vu ce Thiboutot témoigner devant la commission Gomery et que j'ai vu sa photo dans le journal, je me suis dit : C... j'espère que ce n'est pas ça...! » a lancé M. Bastien, qui ne savait pas que M. Thiboutot avait nommément identifié son ancienne firme dans son témoignage.

« Moi, je ne savais rien de tout ça,

je suis le col bleu là-dedans », insiste M. Bastien.

Des argumentaires de campagne

« M. Bastien l'avoue en toute transparence, il a fait ce contrat. Mais il n'y a eu aucune commande du Parti libéral du Québec pour faire ce travail. Ces fiches, si elles existent, n'ont pas été utilisées par nous », réplique Benoît Savard, l'organisateur en chef du Parti libéral du Québec. Mais à cause des fonctions de M. Bastien dans l'équipe du contenu du PLQ, il est certain, convient-il, que les connaissances acquises durant le mandat de Commando ont pu resservir à la campagne de M. Charest.

« C'est certain que le lendemain du déclenchement de la campagne provinciale, les classeurs de Contrefort n'étaient pas verrouillés. C'est comme si M. Bastien avait travaillé à la chambre de commerce de Québec, cela l'aurait mis à jour sur tous les enjeux régionaux », convient M. Savard.

Joint par La Presse, M. Thiboutot, actuellement, directeur de la station CHOI FM à Québec, a souligné ne pas vouloir ajouter à son témoignage à la commission Gomery. Il souligne ne pas avoir joué de rôle dans la campagne provinciale de 1998. « Je ne me souviens pas... c'est loin tout ça, je ne me souviens pas de la nature des mandats. »

Benoît Corbeil accuse Gagliano d'avoir tenté de l'intimider

CORBEIL

suite de la page A1

Leur démarche est d'autant plus étonnante que les témoins disposent de l'immunité judiciaire à l'occasion de leur comparution devant la commission. « Les personnes concernées peuvent venir ici et dire leur version des faits », a précisé le juge John Gomery.

Cette mise en demeure constitue, selon Benoît Corbeil, le troisième acte de « d'intimidation » qu'il a subi depuis un mois, alors qu'il s'appropriait à lever le voile sur les activités illégales de financement dont il dit avoir été témoin lors de son passage au Parti libéral du Canada.

Le premier est survenu il y a trois semaines, a-t-il affirmé à la commission, alors qu'il a reçu un appel « inquietant » de l'ex-ministre des Travaux publics Alfonso Gagliano. « Il me dit : Je viens d'apprendre que tu vas faire des révélations à la commission qui sont fausses. Les gens vont sortir contre toi unanimement, tu vas perdre ta réputation, des amitiés. Je savais qu'en disant tout, il y aurait de l'impact », a raconté Benoît Corbeil.

Joint hier, Alfonso Gagliano a confirmé avoir contacté Benoît Corbeil peu avant son passage devant la commission Gomery. Son intention était de lui donner sa version des faits. « Il n'était pas question de faire des menaces. À ce moment-là, je parlais à

quelqu'un que je considérais un ami. Peut-être que je me suis trompé », dit M. Gagliano.

Puis, quelques jours après cette conversation, Benoît Corbeil affirme avoir reçu un appel anonyme d'un homme qui lui conseille : « Fais bien attention, parce que ta réputation va être atteinte. »

Jacques Corriveau à la rescousse

M. Corbeil avait donné un aperçu de son témoignage devant la commission Gomery en multipliant les entrevues dans les médias, il y a trois semaines. Par crainte de poursuites judiciaires, il avait alors tu les noms des bénéficiaires présumés de l'argent comptant qu'il aurait distribué en deux occasions, à l'époque où il était adjoint puis directeur général du PLC.

Le voile a été levé hier. Fin avril 1997, quelques jours après le déclenchement des élections, il dit avoir reçu des mains de son directeur général, Michel Béliveau, deux enveloppes blanches contenant 5000 \$ et 4000 \$, « en billets de 100 », a-t-il précisé.

La première somme est destinée à la campagne de Denis Coderre dans la circonscription de Bourassa, la seconde à celle d'Yvon Charbonneau dans Anjou, a soutenu hier M. Corbeil, qui aurait remis lui-même les enveloppes aux adjoints des deux candidats, Joe Barbieri et Marcel Aucoin.

Cet épisode corrobore une partie du témoignage de Michel Béliveau, qui avait affirmé la semaine dernière avoir reçu cet argent comptant de l'organisateur libéral Jacques Corriveau, proche de Jean Chrétien. La différence, et elle est de taille, c'est que M. Béliveau avait affirmé avoir donné « entre 75 et 100 000 \$ » à son adjoint Benoît Corbeil.

«Aidez-moi, ça n'a pas de bon sens»

Ce sont surtout les révélations de M. Corbeil entourant les élections de 2000 qui ont provoqué une onde de choc hier. À cette époque, a raconté l'ex-directeur général, la situation financière du PLC était « particulièrement difficile » et les travailleurs du parti commençaient à s'impatienter. « Les gens viennent me voir, ils veulent être payés, sinon ils ne travailleront plus », raconte M. Corbeil. Je prends le téléphone, j'étais tanné, et j'appelle Jean-Marc Bard (chef de cabinet du ministre Gagliano). Aidez-moi, ça n'a pas de bon sens », lui ai-je dit.

Quelques jours plus tard, M. Bard rappelle Benoît Corbeil et lui dit d'aller voir le président de Groupaction, Jean Brault. Selon son témoignage, la rencontre a lieu dans les bureaux de Groupaction, et M. Brault propose une contribution cachée de 100 000 \$ divisée en deux tranches. La moitié de la somme transitera par une firme

de Québec, Commando, qui paiera par chèque cinq travailleurs libéraux de cette région.

Les autres 50 000 \$, M. Corbeil les recevra comptant quelques jours plus tard. « C'est assez spécial, a reconnu hier l'ex-directeur général. Mais M. Brault m'a dit que c'était à prendre ou à laisser. »

C'est Benoît Corbeil qui recevra l'argent, toujours en billets de 100 \$ « enserrés dans des élastiques » et entassés dans de grandes enveloppes jaunes. « Non, ça ne se glissait pas bien dans le veston », a-t-il précisé en réponse à une question ironique de l'avocat de la commission. Il divise le tout en plus petits paquets de quelques milliers de dollars.

En octobre 2000, selon le témoignage de M. Corbeil, il donne cet argent à neuf travailleurs libéraux. Il a hésité quelques secondes hier avant de donner leur nom. « J'ai perdu mon emploi avec tout ça », a-t-il expliqué avec émotion, lui qui a été congédié de la Fondation de l'UQAM le mois dernier, dans la foulée du témoignage incriminant de Jean Brault.

Méthodique, M. Corbeil a lu les noms des neuf « bénéficiaires » ainsi que les sommes qu'ils auraient reçues. Ils ont farouchement nié hier avoir reçu cet argent. Selon M. Corbeil, Daniel Dezainde (3000 \$), « une amie » de M. Dezainde (2000 \$), Irène Marcheterre (5000 \$), Luc Desbiens (5000 \$), Pierre Lesieur

(6000 \$), Claude Lemieux (6000 \$), Richard Mimeau (6000 \$), Michel Joncas (2000 \$) auraient reçu leur enveloppe cachetée. Le directeur général adjoint du PLC, Bruno Lortie, aurait quant à lui envoyé « deux jeunes » récupérer son enveloppe de 15 000 \$.

Ce sont ces travailleurs, a soutenu M. Corbeil, qui souhaieraient être payés comptant. Et personne n'a posé de question ? a demandé l'avocat de la commission, Guy Cournoyer. « Non, au contraire, ils m'ont dit merci », a répondu M. Corbeil. Il a pris soin à l'époque d'aviser tous les membres de l'instance la plus importante du parti, la commission électorale, que « tous les gens avaient été payés ». Il n'a pas précisé comment. « Mais il n'y a pas juste Benoît Corbeil là-dedans, il y a beaucoup de gens à l'intérieur de nos murs. »

Le PLC-Québec a connu des problèmes chroniques de financement à partir de 1993, alors que la vague bloquiste a emporté presque toutes les circonscriptions en région. Le parti s'est ainsi aperçu en 1996 qu'il devait près de 400 000 \$ en taxes fédérales et provinciales. À la fin des années 90, la situation s'est aggravée, notamment à cause des luttes intestines. « Il y avait une chicane entre les clans Martin et Chrétien, c'était quotidien », se rappelle-t-il.

Des milliers de profs demandent de stopper la réforme de l'enseignement

RÉFORME

suite de la page A1

« Les professeurs se remettent clandestinement à enseigner, a dit M. St-Louis. Ils nous disent carrément : le nouveau programme, je le tasse et je reviens à un enseignement systématique des connaissances. » À Laval, 90 % des écoles n'évaluent plus les controversées compétences transversales, selon le syndicat. Et à peine 25 % des établissements utilisent encore le bulletin préconisé par la réforme.

Une école pilote délaisse la réforme

Au secondaire, où la réforme commencera à s'appliquer en septembre, 15 écoles pilotes testent officiellement les nouveaux programmes. L'une d'entre elles, l'école Sacré-Coeur de Granby, a toutefois mis un frein au processus. Après avoir expérimenté la réforme pendant deux ans, ses enseignants de 1^{re} secondaire sont revenus cette année aux anciennes méthodes.

« Je n'expérimente plus la réforme, parce que je me suis aperçu que les élèves de 12 ou 13 ans ne

peuvent pas prendre une aussi grande responsabilité dans leur apprentissage, surtout dans des classes de 34, a dit François Bolduc, prof de sciences et de maths à Sacré-Coeur. Il faut vraiment prendre un temps d'arrêt pour s'assurer qu'on est sur la bonne route. Actuellement, pas grand-chose n'est prêt, les laboratoires n'ont pas été aménagés et on n'a pas de matériel. »

Fourrier ne recule pas

Des moyens de pression, tels que

le boycott de l'évaluation des compétences transversales, doivent être adoptés au conseil fédéral de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), qui commence vendredi. Déjà, le ministre de l'Éducation a accepté en avril que les parents et enseignants prennent part à la Table de pilotage de la réforme, l'une de leurs requêtes.

M. Fourrier ne semble pas avoir l'intention de reculer davantage. « On ne peut pas reporter la réforme de nouveau, elle sera implantée en septembre au secondaire, a indi-

qué Stéphane Gosselin, son attaché de presse. La Fédération des comités de parents nous l'a d'ailleurs demandé. » Selon lui, les revendications actuelles sont liées aux négociations en cours, ce que réfutent les syndicats. « Monsieur le ministre, sachez qu'il n'est pas si grave de se tromper, a plaidé Pierre St-Germain, président de l'Alliance des professeurs de Montréal. Ce qui l'est, c'est de ne pas le reconnaître et de ne pas corriger ses erreurs, surtout quand celles-ci vont hypothéquer l'avenir de milliers d'élèves. »

Mont Royal Un pavillon rénové et une patinoire réfrigérée en chantier



ILLUSTRATION FOURNIE PAR LA VILLE DE MONTRÉAL

Des travaux sont entrepris ces jours-ci pour rénover le pavillon du lac aux Castors sur le mont Royal et pour construire une patinoire réfrigérée au coût de huit millions de dollars. La Ville de Montréal a présenté hier la reconfiguration des environs du lac aux Castors où se trouvera une esplanade redessinée et une patinoire trois fois plus grande que celle que l'on connaît. Les habitués du mont Royal doivent toutefois s'attendre à quelques perturbations au cours des prochains mois puisque les travaux nécessiteront du dynamitage. La patinoire sera prête en décembre 2005 et elle pourra être utilisée tout l'hiver sans interruption. Il s'agira des premières rénovations du pavillon depuis sa construction en 1958. Les travaux seront complètement terminés au printemps 2006.

ADM soutient que la sécurité des passagers a été améliorée

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Selon l'Administration des aéroports de Montréal (ADM), la sécurité des passagers des avions est pleinement assurée et les pompiers sous sa direction continueront à agir à titre de premiers répondants en situation d'urgence.

ADM a apporté cette précision hier en réaction à une déclaration du président du syndicat de la section locale des pompiers des aéroports de Mirabel et de Dorval, Pierre Marineau, qui soutient que le nombre de pompiers a diminué significativement dans les deux aéroports à la suite de 14 congédiements.

Le chef syndical a précisé que c'est la rapidité d'intervention et, en fin de compte, la sécurité des passagers qui souffriront de ces coupes puisque les pompiers ne seront plus en mesure d'assurer un service de secours dans les

avions. Ce syndicat, qui relève de l'Alliance de la fonction publique du Canada, a déposé une plainte aux autorités fédérales.

Le vice-président exploitation d'ADM, Normand Boivin, a indiqué à *La Presse* que la présence de pompiers dans les aéroports est plus élevée que les normes requises. « Les exigences de Transports Canada sont d'avoir quatre équipes de quatre pompiers et nous avons quatre équipes de sept pompiers. Ils sont appelés à intervenir auprès des passagers des avions lorsque nécessaire. »

Auparavant, dans l'aérogare, il y avait deux pompiers en permanence aux heures d'ouverture pour assurer les premiers soins aux voyageurs en cas d'urgence, selon M. Boivin. Il a expliqué qu'ils avaient été remplacés par deux agents de sécurité formés pour donner les premiers soins. « Nous avons également en per-

manence maintenant six policiers de Montréal à l'aéroport Trudeau (Dorval) en plus de 22 agents de sécurité (des anciens policiers de Montréal, de la Sûreté du Québec et d'ailleurs) qui assurent la protection des personnes présentes dans l'aérogare. Donc, pour nous la sécurité des personnes dans l'aérogare et dans l'air s'est améliorée », a fait remarquer M. Boivin.

ADM, toujours selon M. Boivin, a 28 pompiers en poste à Dorval et 12 à Mirabel. Ce sont eux qui sont appelés à intervenir quand la sécurité des passagers des avions est menacée. À Mirabel, les avions cargos sont toujours présents. Il a précisé que lorsque le transport de passagers a cessé à Mirabel, le nombre de pompiers y est passé de 52 à 40. « Il n'y a pas eu 14 congédiements, mais un. Dans les autres cas, il y a eu attrition et départs à la retraite », a-t-il précisé.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Pour ADM, il revient aux pompiers d'intervenir en premier lieu quand la sécurité des passagers est menacée, tel qu'on l'a vu la semaine dernière lors d'une alerte au produit chimique.

Un prix pour vous mettre derrière le volant. Et pas n'importe lequel.

442 \$/mois*
Location 48 mois
0 \$ comptant
dépot de sécurité

34 999 \$**
à l'achat
Taux de financement à l'achat de 2,5% sur 48 mois

	MENSUALITÉ*	COMPTANT (ou échange équivalent)
Location 48 mois	319\$	5 624\$
	379\$	2 880\$



OnStar®
de GM
visitez onstar.ca

Moteur V6 VVT de 2,8 L • Boîte manuelle AISIN 6 vitesses • Sièges avant chauffants • Freins ABS avec fonction d'assistance au freinage d'urgence • Traction asservie à toutes les vitesses à commande électronique • Systèmes antivol
Privilèges Cadillac: Garantie limitée et programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km, et service OnStar intégré au véhicule avec abonnement au plan Sain et sauf pendant un an.



CADILLAC CTS
NOUVELLE RACE

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf CTS 2005 (GDM69/1SA). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits en sus et payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial, voir ci-dessus, ou échange équivalent. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 \$ le km après 80 000 km. La première mensualité est exigible à la livraison. **À l'achat, préparation incluse. Transport (1 100 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Taux de financement à l'achat de 2,5% pour un terme de 48 mois sur approbation du crédit GMAC. Exemple de financement: basé sur un financement de 20 000 \$, le paiement mensuel est de 438 \$ et les frais de crédit totaux de 1 024 \$ pour une obligation totale de 21 024 \$. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Une échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcana.com ou au 1 888 446-2000.

ACTUALITÉS

FAITES LE BILAN LA PRESSE AFFAIRES.com



VACANCES transat
Voyager vrai.

Souriez, la voiture est **GRATUITE!**



Ce printemps partez à deux en Europe et obtenez une location gratuite!*

Jusqu'au 14 mai, Vacances Transat vous fait une offre exceptionnelle! Réservez 2 billets d'avion pour un départ entre le 11 mai et le 15 juin et obtenez jusqu'à 7 jours de location de voiture gratuitement.

VOL ALLER-RETOUR AU DÉPART DE MONTRÉAL-TRUDEAU	DU 11 AU 31 MAI	DU 1 AU 15 JUIN
	VOITURE GRATUITE EN BONI	
BRUXELLES à partir de	549\$	599\$
NANTES • TOULOUSE LYON • MARSEILLE à partir de	599\$	699\$
PARIS à partir de	-	699\$
LONDRES à partir de	599\$	699\$
NICE à partir de	799\$	799\$

Départs de Montréal. Prix par personne « à partir de » pour le vol aller-retour en classe économique. Valides pour les nouvelles réservations à compter du 10 mai 2005. Taxes et frais de dossier du grossiste inclus. Prix sujets à changements et à la disponibilité au moment de la réservation. Suppléments applicables pour certains départs. Les places sont limitées. *Voiture gratuite: Valable à l'achat de deux billets d'avion pour les dates de départ indiquées. Location gratuite pour un maximum de 7 jours. Journées additionnelles en supplément. France et Belgique: voiture de catégorie A (économique) sans assurance. Grande-Bretagne: voiture de catégorie A (mini) sans assurance. Aucun crédit accordé en remplacement d'une location gratuite. L'offre prend fin le 14 mai 2005. Peut être retirée en tout temps. †Payez vos vacances en 6 versements égaux. Aucun intérêt courra durant cette période. Les versements impayés porteront toutefois intérêts aux taux de la carte de crédit émise par la Banque Nationale. À titre indicatif, le taux d'intérêt de la carte MasterCard Régulière de la Banque Nationale est de 18,9% en date du 13 avril 2005. Certaines conditions s'appliquent. Carte émise et financement octroyé sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. *Le prix mensuel exclu le dépôt de 250\$ à effectuer lors de la réservation. Pour tous les détails et conditions générales, veuillez consulter la brochure Europe 2005-2006 de Vacances Transat. Vols opérés par Air Transat. Air Transat, Vacances Transat et Club Voyages sont membres de Transat A.T. inc. Détenteurs d'un permis du Québec.

Prix excluant la TPS et TVQ (si applicables) et 3,50\$/1000\$ de services touristiques pour la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

Payez-vous l'Europe en 6 versements égaux!†

clubvoyages 1-877-7ETOILE www.clubvoyages.com



Les permis pourraient révéler l'identité des propriétaires des ordures qui s'amoncellent.

RUELLES DU PLATEAU

Les propriétaires de conteneurs devront payer

STÉPHANE PAQUET

Les commerçants du Plateau Mont-Royal ne le savent pas encore, mais ceux qui placent un conteneur à ordures sur le territoire public vont devoir payer un loyer annuel. Une façon de connaître les propriétaires de conteneurs et de mettre à l'amende ceux qui sont négligents.

Dans un avis déposé au conseil d'arrondissement du 2 mai dernier, le conseil annonce ses couleurs : 500 \$ par année pour les conteneurs placés sur le territoire public, c'est-à-dire les ruelles passablement encombrées du Plateau.

« L'utilisation du territoire public doit se payer », lance la mairesse de l'arrondissement, Helen Fotopulos. Son nouveau règlement sera soumis au vote des conseillers le 6 juin et, s'il est adopté, entrera en vigueur dès le 12 juin.

Mais il y a plus. Elle espère que les permis, qui seront nécessaires seulement pour les commerçants dont le conteneur se trouve sur le terrain de la Ville, révéleront l'identité des propriétaires des ordures qui s'amoncellent. Elle estime que les gens ont droit à une certaine qualité de vie et que les conteneurs qui débordent de déchets sont une nuisance.

La nouvelle proposition du conseil d'arrondissement s'inscrit dans la logique d'un règlement adopté le mois dernier. En avril, l'arrondissement du Plateau Mont-Royal a émis des règles plus strictes sur les conteneurs en précisant que les boîtes à ordures devraient désormais être étanches, ininflammables et avoir une capacité

de un à trois mètres cubes. De plus, leur couvercle doit être maintenu fermé sous peine d'amendes.

Il y a deux semaines, la mairesse a pu constater que le règlement n'est pas respecté par tous : « On arrive dans la ruelle de la rue Rivard, puis c'est empilé, empilé. On ouvre le couvercle et — je ne dis pas que c'est vide — mais il y a de la place là-dedans. »

La semaine dernière seulement, l'arrondissement a remis pas moins de 30 constats d'infraction, souligne le porte-parole de l'arrondissement, Pierre-Antoine Ferron.

Les commerçants surpris

« On n'a pas été consultés », a dit hier matin Michel Despaties, directeur général de la Société de développement de l'avenue du Mont-Royal quand *La Presse* lui a appris les intentions de l'arrondissement.

Même situation du côté de la Société de développement du boulevard Saint-Laurent, qui fait aussi partie de l'arrondissement du Plateau.

« On est surpris », dit Ghislain Dufour. Et après avoir vérifié le projet de règlement, il a demandé une rencontre avec la mairesse. « Les commerçants paient déjà beaucoup de taxes, poursuit-il. Il y a des limites à ce qu'on peut leur imposer. »

Ce à quoi la mairesse réplique que les automobilistes paient leurs vignettes de stationnement sur la voie publique. Les commerçants devront donc eux aussi payer pour « garer » leurs conteneurs.

Le printemps se termine bientôt

LA VENTE DU PRINTEMPS SE TERMINE LE 31 MAI



LEGACY 2.5i BERLINE 2005

LEGACY 2.5i BERLINE 2005

Traction intégrale symétrique à prise constante Subaru

- Moteur boxer 2,5 L - 168 ch • Transmission manuelle à 5 rapports • Climatiseur
- Stéreo AM/FM/CD • ABS aux 4 roues • Jantes en alliage d'aluminium 16 po
- Meilleur choix en matière de sécurité routière selon l'Institute d'assurance pour la sécurité routière (États-Unis, IIHS)*



FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

1,8%***

LOUEZ À PARTIR DE

299\$***

PAR MOIS / 48 MOIS
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



OUTBACK 2.5i FAMILIALE 2005

OUTBACK 2.5i FAMILIALE 2005

Traction intégrale symétrique à prise constante Subaru

- Moteur boxer 2,5 L - 168 ch • Transmission manuelle à 5 rapports
- Climatiseur • Stéreo AM/FM/CD • ABS aux 4 roues • Jantes en alliage d'aluminium 16 po • ★★★★★ Sécurité cinq étoiles de la Direction Nationale de la Sécurité Routière (États-Unis, NHTSA) lors de tests de collisions frontales et latérales*

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

1,8%***

32 995\$***

P.D.S.F.

www.subaru.ca

- SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE DES-MONTS
- SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE
- SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL
- SUBARU SAINT-JÉRÔME SAINT-JÉRÔME
- CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY
- SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX
- SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES
- JOHN SCOTTI SUBARU SAINT-LÉONARD
- CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL
- SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK
- JOLIETTE SUBARU JOLIETTE
- SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY
- LACHUTE SUBARU BROWNSBURG



* Classement cinq étoiles basé sur des tests de collisions portant sur les quatre positions de passagers de la Subaru Outback 2005 (www.safercar.gov). • Meilleur choix • basé sur une évaluation globale notée « bonne » de la Subaru Legacy par l'Insurance Institute of Highway Safety (IIHS) (www.iihs.org). ** Pour le modèle Outback 2.5i Familiale 2005 5 vitesses (5D1UL) : prix détail suggéré du fabricant, Transport et préparation (1295 \$) en sus. Taxes en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client), assurance, taxes sur les pneus neufs (15 \$) et autres taxes en sus. *** Possibilité de financement à l'achat à partir de 1,8 % sur les modèles annoncés. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. **** Pour le modèle Legacy 2.5i Berline 2005 5 vitesses (5A1UL) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 \$ dépôt de sécurité. Comptant 4 800 \$ ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 5 943,33 \$ taxes incluses. 20 000 km par année, 12¢ du km excédentaire. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes inclus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Offre valable jusqu'au 31 mai 2005. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru.

RIMA ELKOURI > LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

Pour en finir avec « l'insécurité alimentaire »

« **Q**u'en penses-tu, Réal? C'est quoi, le problème? »

Attablée au Resto Plateau, je disais à Réal, un des habitués de ce restaurant populaire de la rue Saint-Hubert, que 7% des Canadiens ont déjà manqué de nourriture, selon une récente enquête de Statistique Canada.

« Je ne suis pas canadien! » a riposté l'homme de 66 ans, fier souverainiste qui a tout de suite vu un piège dans ma question. J'ai eu beau lui expliquer que je ne disais « canadien » ni par conviction politique ni pour l'enrôler dans le Parti libéral, mais bien parce que l'étude en était une pancanadienne, il n'y avait rien à faire. Réal était sur la défensive.

En fait, j'aurais pu d'emblée ne faire référence qu'à la situation du Québec. Parce qu'en matière « d'insécurité alimentaire » — c'est la façon politiquement correcte d'éviter de parler de la faim — le Québec n'est malheureusement pas une société distincte. Ici comme à Saskatoon ou Regina, la proportion de frigos vides est la même: 7%. Et quand on ajoute à cela les gens qui ont craint de manquer de nourriture, la proportion monte à 14%, à peine un peu moins que la moyenne canadienne (15%).

« C'est *ben* plus que ça! » lance Réal. Lui qui vient manger au Resto Plateau

tous les jours voit bien que les statistiques ne disent pas tout. « Le problème, c'est le système, dit-il. Il est pourri! La pauvreté, c'est à cause des Wal-Mart et des McDo! »

« C'est *ben* plus que ça! » C'est aussi ce qu'a lancé Marcelle, 57 ans, autre habituée du restaurant populaire, à propos des mêmes statistiques sur la faim. Elle qui a longtemps tutoyé la misère confie, les larmes aux yeux, que le Resto Plateau lui a sauvé la vie. « Je viens toutes les semaines pour le monde et pour la bouffe, dit-elle. C'est très humain ici. »

Hier midi, au Resto Plateau, Réal, Marcelle et les autres pouvaient manger du chili ou du steak, une salade verte, un dessert et un café. Tout ça pour trois dollars (ou 5\$ si on veut payer le prix « solidaire »). À leurs côtés, se pressaient des étudiants, des petits travailleurs, des assistés sociaux, des artistes, des personnes âgées... « Environ 70% des gens qui viennent manger ici gagnent moins de 10 000\$ par année », soulignait Ahmed Benbouzi, coordonnateur du Resto Plateau qui, plus qu'un simple restaurant populaire, est une entreprise d'insertion qui combat la pauvreté. Une pauvreté qui a de plus en plus un visage qu'on ne lui connaît pas. Auriez-vous pensé, par exemple, que plus du tiers des

clients du Resto Plateau ont fait des études universitaires?

Trois dollars pour un bon repas, donc. Une aubaine? Oui sans doute. D'autant plus que le Resto Plateau n'a rien d'une soupe populaire déprimante. Mais pour un nombre croissant de gens, surtout à la fin du mois, trois dollars, c'est trop. En 2003, le Resto Plateau a dû offrir quelque 2000 repas gratuits. En 2004, ce nombre a bondi à près de 2800. Si bien que parfois, l'intervenante à l'accueil, Marie Briard, doit aussi dire non. Elle tente de trouver des façons de racler les fonds de tiroirs. « J'essaie d'encourager les gens à acheter au début du mois des carnets de 10 billets qui leur donnent le droit à 11 repas, explique-t-elle. Ça revient à 2,74\$ le repas. »

Les prix des loyers augmentent, le prix du transport en commun augmente, la facture d'Hydro-Québec augmente... Tout ça vient gruger les salaires des petits travailleurs, note Ahmed. « Et ne parlons même pas du bien-être social. Quand on gagne 550\$ par mois et qu'on a 400\$ de loyer, qu'est-ce qui reste? Pas grand-chose! »

Dans le Plateau Mont-Royal, quartier réputé « riche » d'où proviennent 45% des clients du Resto Plateau, le problème du manque de logements à prix abordable est particulièrement criant.

En fait, sous ses allures branchées, le quartier est beaucoup moins riche qu'on ne le croit. Près du tiers des ménages y vivent sous le seuil de faibles revenus.

« C'est une vraie orgie! » lance Réal à propos de la flambée des prix dans le Plateau. Il se rappelle le temps pas si lointain où un 4 1/2 à l'angle de l'avenue du Mont-Royal et de la rue des Érables lui coûtait 78\$ par mois. « Maintenant, c'est 700\$, 800\$... »

Pourquoi s'entêter à vivre dans le Plateau quand on n'en a pas les moyens? demanderont certains. Ce n'est pas si simple. Les gens qui ont toujours habité le quartier n'ont pas envie d'être déracinés, note Marie. Il y a l'école des enfants, leurs amis, le milieu de vie... Il y a aussi le fait qu'un déménagement coûte cher pour qui peine à payer son loyer.

De toute façon, le problème va bien au-delà des limites du Plateau. Les quartiers adjacents ont aussi connu une flambée des prix. Dans Rosemont, Hochelaga-Maisonneuve et ailleurs, les logements à prix abordable sont rares.

Bref, croire qu'on peut éliminer la misère en la déménageant, c'est bien illusoire. Aussi illusoire que de penser qu'il suffit de parler pudiquement « d'insécurité alimentaire » pour que les gens aient moins faim.



APARTÉ

844 000

nombre de Québécois touchés par « l'insécurité alimentaire »

7%

proportion de Québécois ayant manqué de nourriture (entre septembre 1999 et octobre 2000)

29%

proportion de la population montréalaise vivant sous le seuil de faibles revenus (32% dans le Plateau Mont-Royal)

Sources : Statistique Canada et Ville de Montréal

JOLÈNE RIENDEAU

Les recherches reprennent aujourd'hui

MARCEL LAROCHE

Après avoir scruté la semaine dernière une portion précise du canal de Lachine à la recherche de la jeune Jolène Riendeau, les plongeurs du Service de police de Montréal (SPVM) reprennent les fouilles aujourd'hui dans l'espoir de retrouver le cadavre de la fillette disparue depuis plus de six ans.

Cette seconde partie des recherches se limitera à passer au peigne fin le fond boueux du canal de Lachine, entre les ponts des Seigneurs et Charlevoix, à l'aide d'un bateau équipé d'un échosondeur. Les endroits stratégiques en eaux un peu plus profondes indiquant la présence de toute forme suspecte seront clairement identifiés à l'aide de bouées. Et les plongeurs du SPVM devraient normalement être de retour vendredi prochain pour achever leurs recherches qui, espèrent-ils, pourraient lever le voile sur cette mystérieuse disparition.

Ces recherches font suite à des informations parvenues dernièrement aux policiers de la Division des crimes majeurs du SPVM et voulant que l'enfant ait été attaquée et assassinée par un prédateur sexuel. Pour faire disparaître toute trace de son crime, le tueur se serait débarrassé du corps de sa petite victime en le plaçant dans un sac lesté pour ensuite le jeter dans le canal.

L'assassin, qui serait présentement emprisonné pour d'autres crimes à caractère sexuel, se serait vanté à un compagnon de cellule d'avoir enlevé et tué Jolène Riendeau. La fillette âgée à l'époque de 10 ans a disparu mystérieusement de son domicile familial du quartier Pointe-Saint-Charles depuis le 12 avril 1999.

Lucie Laurier souligne les 15 ans de L'Envol

LA PRESSE

L'Envol, un organisme communautaire de Longueuil qui vient en aide aux jeunes mères, fêtera ses 15 ans d'existence dimanche avec Lucie Laurier, qui a elle-même eu un bébé à l'âge de 17 ans. « Une naissance à l'adolescence peut aussi être quelque chose de salvateur. Ça peut être une belle chose », dit-elle.

L'Envol soutient des mères de 14 à 25 ans qui galèrent avec leurs enfants de moins de 5 ans. L'organisme dispose à Longueuil d'un centre de jour pour les accueillir et leur transmettre certaines habiletés parentales. L'organisme fait aussi du dépannage alimentaire et se rend au domicile des jeunes mères.

Appels entrants gratuits et aucuns frais d'itinérance aux É.-U. Voilà une bonne affaire pour vos affaires.



JUSQU'AU 31 MAI

Profitez de ces deux offres d'affaires exceptionnelles de TELUS. Abonnez-vous dès aujourd'hui en signant un contrat de 2 ou 3 ans et bénéficiez des appels locaux entrants gratuits pendant toute la durée de votre contrat. C'est comme si la moitié de vos appels étaient gratuits. De plus, vous profiterez gratuitement des appels en itinérance aux É.-U. pendant la première année.* Cette offre se termine le 31 mai. Pour connaître les modalités et les détails, visitez telusmobilite.com/bonneaffaire



le futur est simple^{MD}

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité ou chez un détaillant autorisé. Tous les détails à telusmobilite.com

Montréal
Complexe Desjardins
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
(514) 989-9952
Communications Métropolitaine
8780, boul. Saint-Laurent, local 4
(514) 384-4447

Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary
(514) 788-5080
Direct.Com
2553, boul. Henri-Bourassa
(514) 381-3490
Solutions Affaires TELUS Mobilité
1 800 505-3355
Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources
(514) 421-9889

PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu
(514) 339-1130
Laval
Digital Radiocommunication
2770, boul. de la Concorde Est
(450) 781-1212
Saint-Eustache
Contact Com. D.L.
Communications
465A, boul. Arthur-Sauvé
(514) 990-1875

Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon
(450) 492-1748
RÉGIONS
Saint-Hyacinthe
Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise
(450) 773-6621

Bellefleur
Cellulaire +
559, boul. Laurier
(450) 446-8895
Candiac
D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier
(450) 635-6111
Greenfield Park
Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau
(450) 671-0605

Saint-Jean-sur-Richelieu
Majestech
855, ch. du Grand-Bernier Nord
(514) 990-0547
Sainte-Julie
Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval
(450) 649-2525

ACTUALITÉS

LES VOYAGEURS EN PARTANCE POUR...
VACANCES VOYAGE
 Tous les mercredis et samedis dans **LA PRESSE**

www.kaufmandesuisse.ca

50 ans de passion

KAUFMANN de SUISSE
 Joaillier Exclusifs Depuis 1954

MONTREAL, QC 2195 CRESCENT ST. (514) 848-0595	NEW YORK, NY 785 Madison Ave. 1-877-249-5700	PALM BEACH, FL 210 Worth Ave 1-800-832-2808
-----------------------------------------------------	----------------------------------------------------	---------------------------------------------------

La CASSEE est dans le rouge

MARIE ALLARD

La longue grève étudiante de cet hiver a coûté cher à la Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante élargie, mieux connue sous l'acronyme CASSEE. Selon des états financiers datés du 20 avril, que *La Presse* a obtenus, la coalition termine l'année scolaire avec un déficit de 14 000 \$ sur un budget de 136 000 \$.

Ce bilan comprend des entrées d'argent toujours hypothétiques, telles que 20 500 \$ de « contributions au fonds de grève CASSEE à recevoir » et 19 000 \$ de « dons à recevoir ». Afin de renflouer ses coffres, l'association étudiante doit puiser dans ses surplus accumulés et tenter de recruter de nouveaux membres.

La semaine dernière, le cégep François-Xavier-Garneau, de Sainte-Foy, s'est joint à l'ASSE, l'association à la base de la CASSEE. Seuls 120 des 5409 élèves du collège se sont prononcés sur l'affiliation, qui a tout de même été jugée valide. Les cégeps de Saint-Jérôme et de Saint-Jean-sur-Richelieu ont aussi récemment décidé de s'affilier à l'ASSE. Cette semaine, c'est au tour des cégeps de Lanaudière (campus de Joliette) et du Vieux Montréal de décider de leur avenir.

Cela ne devrait pas être la fin, puisque les deux scénarios de financement évo-

qués pour 2005-2006 sont aussi déficitaires. Un scénario pessimiste (sans nouvelles contributions au fonds de grève ni règlement des comptes à recevoir) ne prévoit que 49 000 \$ de revenus l'an prochain. Un second scénario, qualifié d'optimiste, prévoit 76 000 \$ de revenus, ce qui ne serait tout de même pas suffisant.

« Ainsi, pour ne pas avoir à hypothéquer dramatiquement les capacités de l'ASSE pour les années subséquentes, l'année prochaine devra servir au développement et à l'expansion, est-il précisé dans le document. Autrement, de déficit en déficit, nous aurons tôt fait de tarir nos réserves. » Xavier Lafrance, le porte-parole de l'ASSE, n'a pas rappelé *La Presse* hier.

Les écoles d'infirmières sont contraintes de réduire le nombre d'inscriptions

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Les écoles d'infirmières du pays sont contraintes de réduire le nombre d'inscriptions en dépit du manque crucial d'infirmières dans tous les secteurs de la santé, selon un rapport du gouvernement fédéral.

Cette pénurie affecte la qualité des soins offerts, en particulier les soins à long terme, est-il précisé dans le document, présenté comme le plus complet jamais rédigé sur la main-d'oeuvre infirmière canadienne.

Il y est en outre expliqué que de nombreuses écoles d'infirmières ne reçoivent pas assez d'argent des provinces afin de former de façon adéquate leurs élèves.

Des représentants des milieux infirmiers affirment que les conditions de travail ne se sont guère améliorées malgré l'entente de 41 milliards en matière de soins de santé annoncée par les premiers ministres du pays, l'an dernier.

Les provinces, auxquelles revient l'administration des services de soins de santé, se sont montrées peu enthousiastes à adopter la stratégie nationale sur les ressources infirmières.

Selon l'étude fédérale, les provinces les plus riches peuvent attirer chez elles des infirmières en recrutant ces dernières dans les provinces et les pays plus pauvres, mais cette pratique est contrainte à l'éthique tout en n'étant pas viable.

EN BREF

Cité du savoir à Longueuil

L'Université de Sherbrooke entend élargir ses activités d'enseignement sur la Rive-Sud en érigeant un nouveau campus à Longueuil. Le complexe, comprenant deux tours, sera construit à côté de la station de métro Longueuil-Université de Sherbrooke. Les travaux de la première tour de 17 étages devraient être achevés en 2008. La construction d'une autre tour, de 12 étages, pourrait commencer dans cinq ans. Les coûts de ce projet de complexe universitaire sont évalués à 120 millions de dollars.

L'Université de Sherbrooke prévoit une hausse de 38 % de sa clientèle étudiante avec la construction de ce complexe.

Sara Champagne

LES FESTIVITÉS DU
40^e Anniversaire
VENEZ CÉLÉBRER LES 40 ANS DE NISSAN AU QUÉBEC

MAXIMA
 LOUEZ À PARTIR DE **399\$/MOIS*** **1 VERSEMENT PAYÉ***

QUEST
 LOUEZ À PARTIR DE **359\$/MOIS*** **2 VERSEMENTS PAYÉS***

MURANO
 LOUEZ À PARTIR DE **469\$/MOIS*** **1 VERSEMENT PAYÉ***
 Le VUS de 6 cylindres à traction intégrale / 4 roues motrices offrant **la meilleure consommation d'essence au Canada****

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ SUR TOUS NOS VÉHICULES

Le moteur VQ V6 de 3,5 litres du Murano, de la Maxima et de la Quest est le seul à faire partie des **10 meilleurs moteurs** selon *Ward's Auto World* pendant 10 années consécutives.

* Pour un temps limité, 0 \$ de dépôt de sécurité sur tous véhicules Nissan 2004 et Vauxaux 2004. ** 1 à 2 mensuelles, toutes taxes incluses, selon concessionnaire. La location de certains modèles peut être de 48 mois, est réservée pour la Maxima 2005 et le Murano 2005. (Requiert un crédit adéquat pour l'achat d'un véhicule). Le premier versement de sécurité basé sur les termes créésus mentionnés. Cette offre ne peut s'appliquer aux locations personnalisées. Location de 48 mois pour la Quest 2005 (REG 76 A400) ou Quest 3.5 SE (VSS 75 A400) telle ou telle mensualité de 399 \$ avec acompte ou échange équivaut à 499 \$, la Maxima SE 2005 (VSS 75 AE 10), mensualité de 499 \$ avec acompte ou échange équivaut à 499 \$ avec acompte. Sur approbation de crédit. **Assurance routière 24h. Taxes, immobilisation, assurances, obligations sur pneus neufs, frais d'entretien RDP/PM et frais de concessionnaire en sus. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger une voiture. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent être jumelées à aucune autre offre. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent être jumelées à aucune autre offre. Les concessions peuvent varier à prix réduits. Offres disponibles uniquement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. **Basé sur une comparaison de tous les modèles concurrents 2004/2005 utilisant les estimations de consommation de carburant selon énergiverts. Les noms, logos, noms des caractéristiques et d'éloges de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartiennent à Nissan Motor Co. Ltd. ou ses filiales nord-américaines.

La CSN franchit le cap des 300 000 membres



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

Claudette Carbonneau, qui sollicite un nouveau mandat à la tête de la CSN, ne fait face à aucune opposition.

PRESE CANADIENNE

Alors que commence son 61^e congrès à Montréal, la CSN annonce qu'elle a franchi le « cap historique » des 300 000 membres.

La Confédération des syndicats nationaux avait effectivement 300 727 membres enregistrés, le 31 mars dernier, a précisé la présidente Claudette Carbonneau en

Claudette Carbonneau considère cet effectif comme « un signe de santé », malgré les lois qui ont heurté de front le mouvement syndical depuis deux ans.

conférence de presse lors de l'ouverture du congrès.

Il s'agit d'une augmentation de 30 000 membres depuis 2002.

Ces nouveaux syndicats viennent majoritairement du secteur privé, a affirmé la présidente, bien que plus de 3000 nouveaux membres soient issus des fusions de syndicats dans les établissements de santé, imposés par le gouvernement Charest.

Sont également arrivés à la CSN les 3800 membres du Syndicat des employés de magasins et de bu-

reaux de la Société des alcools du Québec, lors du conflit de travail de l'hiver dernier.

M^{me} Carbonneau a dit voir dans cet accroissement de son effectif « un signe de santé, de vitalité de l'organisation », malgré plusieurs lois du gouvernement Charest qui ont heurté de front le mouvement syndical depuis deux ans.

Les délégués du congrès se pen-

cheront sur la lutte contre les partenariats public-privé, la conciliation travail-famille et le travail à statut précaire.

« L'Europe a une approche plus complète, plus civilisée. Il y a des limites à vouloir jeter les gens par la fenêtre comme des Kleenex usagés », a déploré la dirigeante syndicale. Les entreprises ont des responsabilités à l'égard des communautés, a-t-elle ajouté. M^{me} Carbonneau, qui a été élue à la présidence de la CSN en mai 2002, sollicite un renouvellement de son mandat. Jusqu'à maintenant, elle n'a pas d'opposition. Le congrès de la CSN se déroulera à Montréal jusqu'à samedi.



« Compacte spacieuse, originale et pratique »

L'auto 2005 - Les Éditions La Presse

PONTIAC VIBE

ÉNERGIE 3 années consécutives*

- Moteur VVT-I 4 cyl. de 1,8L de 130 HP • Climatiseur • Rétroviseurs à réglage électrique • Phares antibrouillard
- Lecteur CD • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable à plat • Écran cache-bagages • Roues de 16 po
- Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise



PONTIAC WAVE

« Lignes racées et performances énergiques »

Sylvain Raymond, Autonet.ca

Sécurité 5 étoiles ★★★★★*

- Moteur 1,6L DACT 4 cyl. de 103 HP • Habitacle pour 5 passagers
- Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Direction et freins assistés • Chauffe-moteur • Roues de 14 po • Phares antibrouillard • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

139 \$/mois*
Avec comptant de 2263 \$
0 \$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
159 \$	1131 \$	0 \$
179 \$	0 \$	0 \$

0 %
DE FINANCEMENT
À L'ACHAT
SUR 60 MOIS*

Terme de 60 mois à la location.
Transport de 960 \$ et préparation inclus.



PONTIAC PURSUIT

Plus d'équipement de série que la Civic et la Mazda3*

- Moteur 2,2L ECOTEC à DACT de 145 HP • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Lecteur CD • Colonne de direction inclinable
- Siège du conducteur ajustable en hauteur • Phares à halogène
- Roues de 15 po • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

169 \$/mois*
Avec comptant de 2887 \$
0 \$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
189 \$	1970 \$	0 \$
232 \$	0 \$	0 \$

0 %
DE FINANCEMENT
À L'ACHAT*

Terme de 48 mois à la location.
Transport de 950 \$ et préparation inclus.



PONTIAC G6

« Une berline aussi agréable à conduire qu'à regarder »

Jacques Bienvenue, Journal de Montréal

- Moteur 3,5L V6 à ISC de 200 HP • Boîte automatique à 4 vitesses
- Climatiseur • Rétroviseurs, glaces et ouvre-coffre à commandes électriques • Télédévrouillage • Régulateur de vitesse • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Lecteur CD • Roues de 16 po en aluminium • Phares antibrouillard

249 \$/mois*
Avec comptant de 3982 \$
0 \$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
289 \$	2108 \$	0 \$
334 \$	0 \$	0 \$

0 %
DE FINANCEMENT
À L'ACHAT
SUR 48 MOIS*

Terme de 48 mois à la location.
Transport de 1000 \$ et préparation inclus.

Renseignez-vous sur notre promotion de toit ouvrant sans frais.



Garantie 5 ans
100 000 km sans franchise

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT*

L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2005 suivants: Vibe (2SL26/R7A), Wave (2TD48/R7A), Pursuit (2A469/R7A) et G6 (2ZG69/R7B). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits en sus et payables à la livraison. *A la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Wave -60 mois) avec ou sans versement initial ou échange équivalent (voir ci-contre). A la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 80 000 km (Wave): 100 000 km (Wave): 100 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. *Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 36 mois (Wave -60 mois, G6 -48 mois) sur approbation de crédit de GMAC. *Lauréat du prix Énergie 2005; Véhicule le plus Éconergétique dans sa catégorie durant 3 années consécutives, pour un véhicule à essence. Lauréat ex æquo dans sa catégorie. Basé sur les données publiées par Ressources naturelles Canada dans le Guide de consommation de carburant 2003, 2004 et 2005 pour la Pontiac Vibe 1,8 L avec une boîte manuelle à 5 vitesses. *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. sur un modèle 2004. *Selon l'information disponible sur les modèles concurrents au moment de la publication. Comparaison basée sur les berlines Civic DX et Mazda3 GX. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incluant l'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, du mérite étudiant et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix de location. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.

ACTUALITÉS

Projet de loi pour créer une direction des poursuites publiques

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'Assemblée nationale sera saisie au cours des prochains jours d'un projet de loi déposé par le ministre de la Justice, Yvon Marcoux, visant à créer une direction des poursuites publiques pour que les procureurs de la Couronne ne relèvent plus d'un élu membre du parti au pouvoir.

C'est dans le but d'accroître l'indépendance des substituts du procureur général que l'ex-ministre de la Justice, Jacques Dupuis, maintenant titulaire du portefeuille de la Sécurité publique, a voulu mettre sur pied un nouvel organisme qui sera connu sous le nom de direc-

tion des poursuites publiques. Le projet a été repris par son successeur.

Il avait donné le mandat de préparer le projet à M^e Pierre Lapointe, procureur-chef du bureau des affaires criminelles à Québec. Et une porte-parole du ministre Marcoux a indiqué hier que le travail de préparation était terminé et que le projet de loi sera déposé incessamment. Elle a ajouté que d'autres provinces canadiennes ont une direction des poursuites publiques et que M^e Lapointe avait pris connaissance de ce qui se fait ailleurs.

Le patron de la direction des poursuites publiques sera une personne apolitique nommée par l'As-

semblée nationale. Actuellement, c'est le ministre de la Justice qui porte également la casquette de Procureur général, avec le concours d'un sous-ministre associé, qui a la main haute sur les procureurs de la poursuite.

Actuellement, ce sous-ministre associé est M^e Paul Monty et il se pourrait fort bien qu'il devienne le premier directeur du futur organisme.

Seules les causes criminelles relèveront du directeur des poursuites publiques, ce qui signifie que les poursuites au civil demeureront sous l'autorité du ministère de la Justice.

Le gouvernement veut que ce projet ait force de loi rapidement.

Mise en liberté refusée à un chauffard

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La juge Michèle Toupin a rejeté, hier, une nouvelle requête de mise en liberté de Jean-Guy Lafleur, dont elle préside le procès sur trois chefs d'accusation de conduite avec les facultés affaiblies causant la mort, de négligence criminelle et refus de subir l'alcootest.

Lafleur, récidiviste de l'alcool au volant, a été appréhendé peu de temps après la tragédie survenue, le 14 septembre dernier, devant sa résidence de la route 148 à Brownsburg-Chatham. La mort de Richard Michaud, motocycliste de 19 ans, a été instantanée.

Après une mise en liberté le 1^{er} octobre, Lafleur a été de nouveau écroué le 26 octobre à la suite d'une demande de révision de la Couronne. Le 16 février suivant, la défense a échoué dans une nouvelle demande de mise en liberté.

Dans le cas de la demande déposée devant la juge Toupin, de la Cour du

Québec, au palais de justice de Saint-Jérôme, la défense a allégué que les délais peuvent causer préjudice à l'accusé. Après quatre jours de procès la semaine dernière, le procès de cet homme de 70 ans a été ajourné au 12 août.

Dans sa décision, le tribunal indique que l'argument du délai est le plus sérieux présenté par la défense. « Nul doute, indique la juge, que la détention provisoire est une période difficile pour le prévenu, qui est toujours présumé innocent et doit vivre avec l'angoisse de l'inconnu sur son sort et supporter des conditions précaires de détention, mais les tribunaux ont reconnu cet état en acceptant que cette période puisse valoir le double du temps d'incarcération venant en soustraction de la peine réelle. La possibilité qu'un procès ne se termine pas dans un temps accordé est une réalité quotidienne et ce fait seul ne constitue par un motif justificatif donnant ouverture à la requête pour remise en liberté. »



CAMION TOYOTA
un coup de cœur sans fin



2 MENSUALITÉS GRATUITES*

ET **0** \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ* À LA LOCATION

OU **CRÉDIT À L'ACHAT ÉQUIVALANT À DEUX MENSUALITÉS DE LOCATION****

TOYOTA VOUS FAIT UNE FLEUR.

À PARTIR DE **1,9%** FINANCEMENT À L'ACHAT†

ACCès TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. **Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca**



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Première et deuxième mensualités de 0 \$ pour tous les modèles Sienna, Rav4, 4Runner, Highlander, Sequoia et Tundra 2005 neufs en stock, pour des termes de location de 48 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût de deux mensualités basées sur un terme de 48 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles 2005 neufs en stock à la location. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Un montant comprenant l'acompte (s'il y a lieu), le droit sur les pneus, la taxe sur le climatiseur (si applicable) et les taxes sera exigé avant le début de la période de location. ** Crédit à l'achat équivalant à deux mensualités de location basées sur un terme de 48 mois (taxes incluses), applicable au financement à l'achat des modèles Sienna, Rav4, 4Runner, Highlander, Sequoia et Tundra 2005 neufs en stock. † Offre de financement à l'achat à partir de 1,9 % pour les modèles Sienna, Rav4, 4Runner, Highlander, Sequoia et Tundra 2005 neufs en stock. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 mai 2005 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Montréal. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Le paintball lui a presque coûté un oeil

PASCALE BRETON

Le *paintball* est dangereux et violent, affirme le jeune Daniel Romagnolo qui, à 10 ans, a failli y laisser un oeil. Aussi déconseille-t-il à ses amis d'y jouer.

Le 15 janvier dernier, le plaisir était pourtant au rendez-vous. Pour souligner l'anniversaire de son meilleur ami, Daniel se trouvait avec d'autres copains de son âge dans une entreprise de Montréal spécialisée en *paintball*, ce jeu de guerre où les adversaires s'affrontent en se tirant des balles de peinture à l'aide d'un fusil à air comprimé.

Une première balle lui a explosé en pleine mâchoire. Mal ajusté à

« Non, je ne recommanderais pas le *paintball*. Ce n'est pas un bon sport. Ce n'est pas un jeu, c'est de la violence et ça fait très mal. »

son visage encore frêle, le masque qui devait le protéger a glissé sous la force de l'impact. La peinture lui a coulé dans la bouche. Au moment où le jeune garçon l'essuyait, une seconde salve l'a atteint à l'oeil droit, déclenchant une hémorragie.

Quatre mois plus tard, le regard camouflé derrière des verres fumés pour se protéger, il relate sa pénible expérience afin de prévenir d'autres drames. « Non, je ne recommanderais pas le *paintball*. Ce n'est pas un bon sport. Ce n'est pas un jeu, c'est de la violence et ça fait très mal. »

Daniel a passé 11 jours cloué à son lit d'hôpital, incapable de

bouger. Il a subi une chirurgie de la cataracte, une intervention qui dure habituellement une quinzaine de minutes mais qui, dans son cas, s'est éternisée pendant plus de deux heures.

Il peut tout de même se compter chanceux. Son oeil a été sauvé, même si certaines séquelles persistent. Le jeune garçon doit éviter les sports violents. Il ressent encore des nausées et éprouve des maux de tête fréquents. « Je ne vois pas bien. Je vois toutes les choses en double », dit-il.

Le risque restera toujours présent, estime son médecin, le Dr Rosanne Superstein, ophtalmologiste pédiatrique à l'Hôpital de Montréal pour enfants. « Daniel a vraiment été chanceux malgré la gravité de ce qui est arrivé. On ne sait jamais ce qui peut arriver avec un traumatisme comme celui-là et les premières semaines sont cruciales. Quand je suis sortie de sa chambre la première fois, je n'avais aucune idée du pronostic que j'allais annoncer aux parents. »

Au cours des cinq dernières années, l'Hôpital de Montréal pour enfants a reçu une dizaine d'enfants blessés gravement aux yeux. « Il y a assurément une augmentation des traumatismes à cause du *paintball*. Le plus impressionnant est la gravité des cas, alors qu'on pense, à tort, que c'est un jeu qui ne cause pas de problème », fait remarquer le Dr Superstein, qui déconseille de telles activités aux jeunes de moins de 18 ans.

Les incidents ne sont pas systématiquement compilés au Canada. Aux États-Unis, en revanche, une récente étude a démontré que les blessures causées par les jeux de *paintball* sont passées de 545 en 1998 à plus de 1200 moins de deux ans plus tard.



Daniel Romagnolo considère maintenant que le *paintball* n'est pas conçu pour les enfants.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

L'ÉVÈNEMENT PASSEZ À LA VITESSE

mazda

vroum-VROUM

Obtenez un financement à l'achat à partir de

0%

AUCUN PAIEMENT AVANT 90 JOURS

au financement à l'achat**

GAGNANTE
de plus de 100 prix internationaux

mazda 6 BERLINE 2005

LOUEZ À PARTIR DE

259\$

par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 595\$
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

mazda 6 FAMILIALE SPORT 2005

AAC ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA Prix AJAC 2005 Meilleure familiale

mazda 6 SPORT-5 PORTES 2005

AAC ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA Prix AJAC 2005 Meilleure voiture à vocation familiale

mazda
www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA: PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

* 10% de financement à l'achat aux particuliers jusqu'à 24 mois sur les Mazda6 2005 neuves. Financement consenti par la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Exemple de financement: Mazda6: 10 000\$ pour un terme de 24 mois: 416,67\$/mois. ** L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat ci-dessus de toutes les Mazda6 2005 neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Après cette période, le montant du capital devra être payé en fonction du terme prévu au contrat. *Taux de location personnalisée Mazda: offre portant uniquement sur la location au détail des Mazda6 berline GS 4 cyl. (modèle G4SD55A400) neuves de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offre soumise à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 84 le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 10 mai 2005.



ACTUALITÉS

Les Canadiens qui ont de bonnes habitudes de vie vieilliront en bonne santé

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Les Canadiens ayant de bonnes habitudes de vie sont plus susceptibles de vieillir en bonne santé, selon une nouvelle étude de Statistique Canada.

L'agence indique que les mauvaises habitudes de vie n'ont peut-être pas de conséquences immédiates sur la santé des adultes d'âge mûr, mais qu'elles rattrapent en général les aînés au fil du temps.

Selon cette nouvelle étude qui a suivi les mêmes Canadiens depuis huit ans, les comportements qui

nuisent à la bonne santé comme le tabagisme, l'inactivité physique et un poids non santé sont négativement associés aux chances de vieillir en santé pour les aînés âgés de 65 ans et plus.

Chez les adultes âgés de 45 à 64 ans, les caractéristiques socio-économiques comme le niveau de scolarité et le revenu du ménage sont des éléments déterminants plus importants du vieillissement en bonne santé que les bonnes habitudes de vie.

L'étude a suivi les personnes qui étaient en bonne santé en 1994-1995 pendant cinq cycles de

L'Enquête nationale sur la santé de la population.

Évidemment, lorsque les gens vieillissent, les chances qu'ils demeurent en bonne santé diminuent. Environ un adulte d'âge mûr sur cinq a perdu sa bonne santé ou est décédé d'un cycle d'enquête à l'autre. Chez les aînés, cette proportion était plus élevée, soit environ un sur trois.

Une attitude positive augmentait significativement les chances de vieillir en bonne santé tandis que les problèmes de santé chroniques comme l'arthrite, le diabète et les maladies cardiaques les réduisaient.

Les hommes aussi souffrent d'incontinence urinaire

ASSOCIATED PRESS

PARIS – Si elle touche plus fréquemment les femmes (une sur trois), l'incontinence urinaire n'épargne pas les hommes, qui sont un sur 10 à en souffrir. En dépit de sa très grande fréquence, elle reste encore taboue.

L'incontinence est une perte involontaire des urines qui n'est pas une

pathologie exclusive de la femme âgée: 20 % des femmes concernées ont moins de 30 ans.

Chez les hommes, l'incontinence est souvent liée à une hyperactivité de la vessie provoquée par une hypertrophie de la prostate. En vieillissant, la prostate, qui a tendance à grossir, bloque la vessie et gêne l'évacuation de l'urine. C'est le syndrome

d'obstruction prostatique qui provoque des envies fréquentes d'uriner, de faibles jets d'urine répétés ou des gouttes retardataires.

Quant aux enfants, ils sont un sur 10 à en souffrir, le plus souvent du fait d'une vessie immature.

De nombreux « petits moyens » existent pour ménager sa vessie: boire raisonnablement dans la journée (de 1 à 1,5 litre d'eau par jour suffit), ne pas abuser de boissons avant de se coucher (éviter ainsi de se lever la nuit), faire des exercices de contraction du périnée, penser à faire pipi avant de ne plus avoir le choix (rendez-vous important, voyage...).

C'EST L'ÉVÉNEMENT « CUIR SANS FRAIS »



À partir de

588 \$*

par mois pour 36 mois



0 \$*

d'acompte

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



À partir de

645 \$*

par mois pour 36 mois



0 \$*

d'acompte

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ !

PROFITEZ DE LA BELLE SAISON AVEC CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE D'UPTOWN VOLVO. VOUS POUVEZ DÈS AUJOURD'HUI CONDUIRE UNE VOLVO AVEC INTÉRIEUR EN CUIR SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE, INCLUANT TRANSPORT ET PRÉPARATION. VENEZ FAIRE UN TOUR CHEZ UPTOWN VOLVO ET PROFITEZ SANS TARDER DE NOTRE GRAND ÉVÉNEMENT DU PRINTEMPS.

VOLVO
pour la vie

UPTOWN VOLVO

4900, rue Paré Montréal (514) 737-6666 www.uptownvolvo.com

* Offre basée sur une location de 36 mois, transport et préparation inclus, taxes en sus, coût de 0,16 \$ par km excédant la limite de 60 000 km au terme du contrat. Offre se termine le 31 mai 2005. © 2005 Les automobiles Volvo du Canada Ltée. « Volvo. Pour la vie » est une marque de commerce enregistrée, utilisée sous la licence par Les automobiles Volvo du Canada Ltée. Rappelez-vous de mettre votre ceinture de sécurité en tout temps.

De larges portions du lac Memphrémagog vieillissent prématurément

PRESSE CANADIENNE

MAGOG – L'important bilan de santé du lac Memphrémagog, effectué au cours des derniers mois, prouve qu'un phénomène de vieillissement prématuré affecte de larges portions de ce cours d'eau.

Les conclusions de cette étude ont été dévoilées hier au cours d'une conférence de presse à Magog, dans les Cantons-de-l'Est. Une équipe de plongeurs sous-marins a fait l'été dernier des centaines de prélèvements en eaux peu profondes, tout autour du lac Memphrémagog, et a ainsi accumulé de nombreuses données.

Cette étude conduite par le Memphrémagog conservation en collaboration avec le RAPPEL et l'Université de Sherbrooke révèle que l'extrémité nord du Memphrémagog vieillit rapidement. La baie Fitch, qu'on a divisée en deux parties pour les fins de l'étude, est également dans un état inquiétant.

En contrepartie, la zone centrale du lac, soit celle à proximité du mont Owl's Head, est dans un meilleur état. Toutefois, même dans ce secteur, des signes de dégradation apparaissent. L'envasement a par exemple commencé.

Un peu plus du tiers du littoral étudié est recouvert de vase. À certains endroits plus critiques, soit dans 8 % de la zone analysée, les sédiments sont d'une épaisseur de plus d'un mètre. Cette réalité nuit entre autres à la reproduction des poissons.

Par contre, constatation plus encourageante, la roche est visible au fond sur presque la moitié de la zone où l'équipe de plongeurs s'est concentrée, l'été dernier, en réalisant sa cueillette de données et en effectuant ses prélèvements.

Outre la question de la sédimentation, la flore aquatique du lac Memphrémagog a intéressé le groupe chargé de la réalisation de l'étude, qui était sous la supervision de la biologiste Camille Rivard-Sirois.

Dans le document de plus de 400 pages, on apprend que les plantes aquatiques recouvrent entre 25 et 50 % du fond du lac dans la zone visée par le projet.

Par ailleurs, Camille Rivard-Sirois souligne qu'on trouve une diversité impressionnante de plantes aquatiques dans le plan d'eau, ce qui, en soi, constitue une bonne nouvelle. Mais elle déplore que la myriophille à épi, une « espèce exotique reconnue très envahissante par Environnement Canada », soit si répandue.

Enfin, l'équipe de recherche a constaté que 34 % des rives situées en territoire canadien sont dans un état quasi naturel. « Il faut réduire l'apport en nutriments et en sédiments pour renverser la tendance, ce qui reste possible, remarque Camille Rivard-Sirois. Et agir dans l'ensemble du bassin versant du lac. Pour réussir cela, nous interpellons les gouvernements, les municipalités et toutes les personnes concernées. »

Spécial du jour

0/10

c'est gagnant!

Jouez à Banco mise 10 du 4 avril au 21 juin et si aucun de vos 10 numéros n'est pigé parmi les 20 tirés, vous gagnez quand même.

Choisissez votre mise. Choisissez vos numéros. Faites vos choix.

18 ans +

www.loto-quebec.com



3306350

L'exercice est le meilleur moyen pour soigner un coeur malade

MARIE CAOUPETTE
LE SOLEIL

QUÉBEC – Inutile de greffer un coeur d'athlète de 18 ans à un sexagénaire cardiaque et en mauvaise forme physique. Une musculation affaiblie empêchera le nouveau coeur de donner un rendement optimal. « Cela fait quelques années qu'on en a des preuves », dit Jean Jobin, docteur en éducation physique et chercheur en prévention et réadaptation à l'hôpital Laval à Québec.

L'exercice produit le même effet, sinon un effet plus grand, sur les gens malades du coeur ou des poumons, que la prise de pilules, précise le Dr Jobin. Le spécialiste est l'organisateur du 4^e symposium international sur la prévention et la réadaptation cardiorespiratoire qui se termine aujourd'hui à Québec. L'exercice agit sur l'ensemble de l'organisme et sur tous les systèmes corporels, dit-il. « Trouvez-moi une pilule qui fait ça ! »

Le spécialiste constate que, malgré cela, bon nombre de médecins n'encouragent pas encore suffisamment leurs patients à bouger. « Il suffit de les faire bouger pour qu'ils utilisent leurs muscles. On ne les protège pas en leur conseillant le repos, au contraire. »

Le pavillon de prévention des maladies cardiaques (PPMC), rattaché à l'hôpital Laval, accueille 2000 clients, dont la moitié seulement sont des patients cardiaques qui veulent se remettre en forme. À Québec, moins de la moitié des gens qui souffrent de maladies cardiaques ou respiratoires font de l'exercice sur recommandation de leur médecin. En dehors de Québec et de Montréal, ce pourcentage baisse à moins de 3 %. Or, tout le monde devrait avoir accès à des services de réadaptation, dit-il.

Le Dr Jobin résume ainsi la mécanique qui lie les muscles au coeur et aux poumons : « Le corps est une machine faite pour fonctionner. Quand elle s'arrête, elle s'auto-détruit. » Les muscles sont les pistons du moteur de la « machine » corporelle qu'il compare à une voiture ; le coeur et les poumons en sont les pompes à huile et à air. Le coeur et les poumons servent à faire fonctionner le corps, poursuit-il. « Ils ne vont nulle part tout seuls. »

La détérioration des muscles d'un patient cardiaque peut même prédire avec certitude la mortalité, avance-t-il encore, car des muscles atrophiés deviennent une surcharge pour le coeur fatigué. Il y a une espèce de cercle vicieux puisque les maladies cardiaques et respiratoires ont des conséquences nocives sur la musculature.

Le spécialiste constate qu'une intervention thérapeutique qui se limite aux organes malades (le coeur ou les poumons) ne produit que des effets limités. Il faut traiter l'ensemble du corps (dont les muscles) pour redonner une qualité de vie aux patients.



LA VOLVO XC70 2005

COMMENT RENDRE ENCORE PLUS EXCEPTIONNEL UN VÉHICULE QUI L'EST DÉJÀ ? FACILE : AVEC L'INTÉRIEUR EN CUIR SANS FRAIS.

LA ROBUSTE VOLVO XC70 CROSS COUNTRY 2005 VOUS EMMÈNERA EN GRAND PARTOUT OÙ VOUS DÉSIREZ ALLER AVEC SON INTÉRIEUR EN CUIR SANS FRAIS, POUR SEULEMENT 588 \$* PAR MOIS. SANS DONNER AUCUN ACOMPTÉ, VOUS POURREZ PROFITER DU SYSTÈME DE TRACTION INTÉGRALE CONTRÔLÉE ÉLECTRONIQUEMENT LE PLUS INTELLIGENT DE L'INDUSTRIE ET DU CONTRÔLE STABILISATEUR DE SÉRIE. PRENEZ LE CHEMIN QUI VOUS TENTE ET ALLEZ JUSQU'AU BOUT AVEC UNE VOLVO XC70. TOUS LES DÉTAILS CHEZ LES CONCESSIONNAIRES VOLVO.

VOLVO
pour la vie

À PARTIR DE
0 \$* D'ACOMPTÉ
XC70
588 \$* PAR MOIS. 36 MOIS.
PLUS
INTÉRIEUR EN CUIR*
SANS FRAIS



AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(450) 771-2305
www.volvochicoine.com

FRANKE VOLVO
180, rue Principale
Sainte-Agathe (819) 326-4775
www.frankevolvo.com

VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
Brossard (450) 659-6688
www.volvobrossard.net

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard (514) 725-9394
www.johnscottivolvo.com

VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza, Pointe-Claire
(514) 630-3666
www.volvo-pointeclaire.com

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré, Montréal
(514) 737-6666
www.uptown-volvo.com

VOLVO LAVAL
2350, boul. Chomedey
Laval (450) 682-3336
www.volvodelaval.com

*Le PDSF d'une XC70 Cross Country 2005 commence à 47 120 \$. L'habitacle du véhicule peut différer de l'illustration. Intérieur en cuir de la XC70 Cross Country d'une valeur de 1 950 \$. Promotion d'une durée limitée offerte aux clients admissibles seulement par les concessionnaires Volvo participants et les Services financiers d'Automobiles Volvo du Canada, sur approbation du crédit. Exemple de crédit-bail pour une XC70 Cross Country 2005 (Frais de transport et livraison de 1 275 \$ inclus) : 597,93 \$ par mois, bail de 36 mois, acompte de 0 \$. (Les prix peuvent être différents en fonction des promotions d'Automobiles Volvo du Canada Ltée/des réductions accordées par le concessionnaire) Total des mensualités : 21 165,48 \$. Valeur de rachat en fin de bail : 28 468,65 \$. Les mensualités peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. Première mensualité incluant les taxes et dépôt de garantie (équivalent à la première mensualité, arrondie à la tranche de 50 \$ supérieure) dus à la signature du bail. Allocation de 60 000 km pour la période de 36 mois (0,16 \$ par km supplémentaire). Taux d'intérêt annuel : 1,88 %. Taxes, immatriculation, assurance, inscription au RDPRM et frais d'administration en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix inférieur. Cette promotion prend fin le 31 mai 2005. © 2005 Automobiles Volvo du Canada Ltée. * Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par Automobiles Volvo du Canada Ltée. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com.

3313225A

331325T



Nous sommes tous liés par notre désir de voir nos enfants grandir en santé et réaliser leur plein potentiel. C'est pourquoi Bell a choisi de renforcer son soutien aux hôpitaux pour enfants partout au pays. Pour rester près des communautés et forger celles de demain.

bell.ca/communaute



Et bien simple.^{MC}

ACTUALITÉS

Dangereux gangster libéré

ANDRÉ CÉDILOT

« Il est difficile de comprendre en quoi vous avez changé depuis le début de votre incarcération et, en conséquence, en quoi le risque est maintenant diminué. » Cette phrase résume bien l'inquiétude qu'entretient la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) à l'endroit de Gilles Pinsonneault, cerveau d'un vol raté de 46,7 millions contre un blindé de Secur, en 1993 à Saint-Laurent.

Toutefois, les règles de la CNLC les obligeant à élargir les détenus aux deux tiers de leur peine — sauf les cas d'exception comme Karla Homolka —, les commissaires

Marielle Héту et Michel Pallascio ont donné le feu vert à la mise en liberté de Pinsonneault, emprisonné depuis 10 ans. Même s'il n'a eu aucune mauvaise note à son dossier disciplinaire, Pinsonneault n'a pas changé d'un iota. L'homme continue de clamer son innocence et les programmes de réhabilitation n'auraient nullement modifié son schéma de valeurs : il reste un criminel dans l'âme.

Dans les rapports, les psychologues évaluent son risque de récurrence de modéré à élevé.

Âgé de 57 ans, Pinsonneault a été condamné à 15 ans de pénitencier pour son rôle dans l'attaque d'un camion de Secur qui a

tourné à la fusillade avec la police. Quatre autres criminels connus, dont son ancien acolyte Marcel Talon, ont été envoyés à l'ombre. Les cinq lascars avaient fait sauter la porte du blindé à l'aide de dynamite. Ils allaient s'enfuir avec un magot de 46,7 millions quand ils se sont trouvés par hasard sur le chemin de policiers de la Sûreté du Québec. Deux des suspects avaient été arrêtés sur-le-champ. Les enquêteurs avaient mis plus d'un an avant d'épingler les trois autres, dont Pinsonneault.

En février 2004, estimant qu'il constituait « un risque inacceptable pour la société », la CNLC a refusé d'envoyer Pinsonneault dans une maison de transition. Même libéré, Pinsonneault demeurera encadré par un agent de libération. Pendant les cinq années qui restent à sa peine, il risque, à la moindre incartade, le retour immédiat en prison.



Quatre nouveaux vols sans escale pour Boston se pointent le nez. Chaque jour.

122^{\$} CAN*

Le tarif est basé sur l'achat d'un billet aller-retour et est en vigueur pour les voyages effectués entre le 1^{er} mai 2005 et le 15 juin 2005. Le tarif annoncé est offert sur AA.com. Frais additionnels de 5 \$ US pour achat par téléphone et de 10 \$ US pour les billets achetés au comptoir.

Obtenez le double des milles AAdvantage®

Montréal pour Boston (MA) sans escale

Offre en vigueur à compter du 1^{er} mai 2005 et jusqu'au 31 juillet 2005. Pour être admissibles, les membres AAdvantage doivent acheter un billet admissible au tarif annoncé et être enregistrés en ligne à www.aa.com/offers ou en téléphonant à notre service AAdvantage Dial-In™ au 1 800 882-8880. Suivez les instructions et lorsque requis entrez le code de promotion YUL2X.

Montréal pour Boston

Départs	Arrivées
6 h 50	8 h 07
10 h 10	11 h 21
14 h 10	15 h 23
17 h 45	19 h 05

Voici le nouveau service rapide pour Boston – Logan

Avec ses quatre nouveaux vols par jour pour Boston, laissez plus que jamais American Eagle vous transporter au cœur de la Nouvelle-Angleterre. American vous offre également un service quotidien pour Chicago, Dallas/Fort Worth, New York et Miami, d'où vous avez accès à des correspondances faciles vers plus de 250 villes dans le monde. Réservez en ligne sur AA.com, téléphonez à American au 1 800 433-7300, par ATS pour les personnes sourdes au 1 800 543-1586 ou téléphonez à votre agent de voyages.

Obtenez jusqu'à 1 000 milles bonis AAdvantage et ne payez aucuns frais lorsque vous achetez votre prochain billet en ligne sur AA.com.*

Qu'est-ce qui vous transporte aujourd'hui?

American Airlines®
American Eagle®

3309630A

RESTRICTIONS: Le tarif indiqué dans chaque direction est basé sur un voyage aller-retour avec American Eagle et est non remboursable et non transférable. Les sièges sont limités. Le tarif peut ne pas être offert sur tous les vols et peut être modifié sans préavis. Les billets peuvent également être obtenus par téléphone au service de réservations de American Airlines moyennant 5 \$ US additionnels ou à un centre de voyages American Airlines ou à la billetterie de l'aéroport moyennant 10 \$ US additionnels. Pour acheter un billet sur AA.com, vous devez utiliser une carte de crédit comportant une adresse aux États-Unis, à Porto Rico, aux Îles Vierges américaines, au Canada, au Royaume-Uni ou sélectionner un pays en Amérique latine ou dans les Caraïbes. Le tarif n'inclut pas (a) la taxe d'accise fédérale de 3,20 \$ US par segment de vol domestique américain, comportant pour chaque itinéraire un décollage et un atterrissage, (b) jusqu'à 18 \$ US par voyage aller-retour pour les frais d'aéroport local et (c) 2,50 \$ US de frais de sécurité suite au 11 septembre par provenance d'un aéroport aux États-Unis, jusqu'à 5 \$ US par vol ou 10 \$ US pour un voyage aller-retour. Des changements peuvent être apportés à votre billet si vous répondez aux restrictions du nouveau tarif et payez plus de 22 \$ US/30 \$ CAN de frais, plus toute différence de tarif. Les changements doivent être effectués avant le moment de votre départ. Lorsque les vols sont annulés avant l'heure du départ, le billet sera valide pour une année à partir de la date d'émission d'un billet non utilisé ou pour une année pour un billet partiellement utilisé. Si vous n'annulez pas votre vol avant l'heure de départ, le billet n'aura aucune valeur. Le tarif annoncé est en vigueur seulement sur American Eagle. Les billets doivent être achetés au moins 21 jours avant le départ et dans les 24 heures suivant la réservation, selon la première éventualité, mais pas plus tard que le 22 mai 2005 à minuit. Le tarif annoncé est en vigueur pour les voyages effectués entre le

1^{er} mai 2005 et le 15 juin 2005. Le voyage doit être complété avant minuit le 15 juin 2005. **Offre de double milles AAdvantage:** L'offre est en vigueur pour les vols sans escale entre Montréal et Boston avec American Eagle entre le 1^{er} mai 2005 et le 31 juillet 2005. L'offre s'applique seulement aux membres AAdvantage ayant acheté leur billet et voyageant avec un billet au tarif annoncé. L'enregistrement avant l'embarquement est requis. Les milles bonis ne sont pas comptabilisés pour la qualification élite. American Airlines se réserve le droit de changer le règlement du programme AAdvantage, les bonifications de voyage et les offres spéciales à n'importe quel moment sans préavis et la fin du programme AAdvantage avec un avis six mois. Pour tous les détails concernant le programme AAdvantage, visitez www.aa.com. **Offre de 1 000 milles bonis sur AA.com:** Obtenez 1 000 milles AAdvantage pour chaque billet aller-retour réservé et acheté sur AA.com. L'offre de bonis est en vigueur pour les voyages effectués sur American Airlines, American Eagle ou AmericanConnection. Les milles bonis ne sont pas comptabilisés pour la qualification élite. Les milles bonis seront portés au compte du voyageur dans un délai de 3 à 4 semaines après le vol et apparaîtront sur le relevé de compte du membre AAdvantage. Aucun enregistrement requis. American se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à la bonification à n'importe quel moment. American Eagle est opéré par American Eagle Airlines, Inc., ou Executive Airlines, Inc., qui sont détenus entièrement par des compagnies affiliées de American Airlines. Le service AmericanConnection est opéré par Trans States Airlines, Inc., Chautauque Airlines, Inc., ou RegionsAir, Inc., qui sont des contracteurs indépendants. American Airlines, American Eagle, AmericanConnection, AAdvantage, AAdvantage Dial-In et AA.com sont des marques appartenant à American Airlines, Inc.

3309633

Meurtre de Manon L'Écuyer

Giroux voulait « relancer l'enquête »

CHRISTIANE DESJARDINS

Emprisonné en attendant son procès pour le meurtre de Manon L'Écuyer, Pascal Giroux s'est mis à éplucher la preuve retenue contre lui. Il a trouvé l'enquête si mal faite qu'il a décidé d'inventer un scénario pour expliquer ce meurtre, et l'a fait parvenir à Télévision Quatre Saisons en septembre 2003, dans l'espoir que l'enquête soit relancée et qu'on le disculpe.

C'est ce qu'a raconté Pascal Giroux, hier, alors qu'il témoignait pour sa défense à son procès, au palais de justice de Montréal. « Oui, l'histoire, je l'ai inventée. Mon but, c'était pas que l'histoire se tienne, mais de rediriger l'enquête », a-t-il lancé à la procureure de la Couronne, Geneviève Gratton, qui le contre-interrogeait sur sa lettre de 20 pages. Cette lettre, censée le disculper, est devenue une preuve supplémentaire contre lui. Hier, Giroux avouait qu'il avait inventé le scénario en s'inspirant des éléments de preuve, comme les photos de la scène de crime et les déclarations des témoins. Il trouvait que la police s'était trop fiée aux dires de l'ex-petit ami de la victime, Simon Tassé, pour faire son enquête. Giroux a donc écrit la lettre anonyme en se faisant passer pour un type qui savait exactement comment et pourquoi Manon était morte, parce qu'il était présent lors du drame, même si ce n'était pas lui qui l'avait tuée. En fait, la lettre raconte que Manon L'Écuyer, une employée de bureau, gardait de la drogue chez elle pour un gang. Tassé, son ex-petit ami de coeur, avait besoin d'argent et a décidé de voler la drogue. Pour ce faire, il s'est acquiné avec l'auteur anonyme de la lettre, et deux autres personnes, dont Serge Brazeau. Mais voilà, le vol a mal tourné, et Brazeau a tué Manon. Tassé a ensuite coordonné la suite des choses, pour cacher le corps et faire passer le meurtre sur le dos de Pascal Giroux. Dans la lettre, on peut lire que Pascal Giroux est en prison pour rien.

Hier, Giroux avouait qu'il avait pris le nom de Serge Brazeau au hasard, dans le *Journal de Montréal*. On rapportait que le type s'était suicidé. Giroux a décidé de lui faire porter le chapeau de meurtrier de L'Écuyer. M^{re} Gratton lui a fait remarquer que la lettre expliquait des éléments du meurtre qui ne se trouvaient pas dans la preuve. De fait, pour démontrer qu'il était bien sur les lieux du crime, l'auteur donnait des indices, comme le fait que l'on trouverait le sac à dos de Manon dans le placard, et que sa carte de Célibataires en fête ne se trouvait plus dans son sac à main. Tout cela est vrai, mais on n'en parle nulle part dans la preuve. Comment Giroux pouvait-il le savoir ? lui a demandé M^{re} Gratton. L'accusé a répondu qu'il y était allé par déduction. Il affirme qu'il a connu L'Écuyer en avril 2001 à Célibataires en fête, qu'ils se sont vus pendant un certain temps pour avoir des relations sexuelles. Mais il ne l'a pas vue dans les jours précédant sa mort, et il n'est jamais allé chez elle, à LaSalle, dit-il. Son contre-interrogatoire se poursuit aujourd'hui.

PROCÈS DE PASCAL GIROUX

ÉVÈNEMENT

Procès devant jury de Pascal Giroux, accusé du meurtre non prémédité de Manon L'Écuyer.

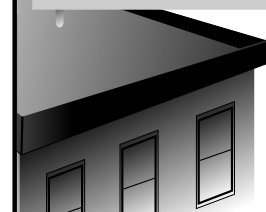
PARTICULARITÉ

La victime a été trouvée six jours après sa mort, le 12 juillet 2001, cachée dans la boîte de son lit, dans son logement de LaSalle.

HIER

Giroux a témoigné pour sa défense.

PROBLÈME UNE COUVERTURE QUI COULE



LE SYSTÈME TOP SEAL

(membrane liquide appliquée à froid)

**Garantie
15 ans**

Les
matins à
CKAC

Vous pouvez
l'appliquer vous-même

**Couverture
plate
seulement**

96⁹⁵\$
les
18 litres

Nous vous offrons, de plus,
la possibilité de l'appliquer pour vous

LES ENDUITS NORD SUD

Rens.: (514) 843-3939 1 800 769-5172

www.fopseal.ca

REPORTAGE PUBLICITAIRE

MES
VACANCES
AU QUÉBEC

Été 2005

Le guide des vacances au Québec

Le guide des vacances au Québec

MES VACANCES AU QUÉBEC

LE NOUVEAU GUIDE LA PRESSE,
pour planifier l'été qui vient!

OUTAOUAIS

DUPLESSIS

Le guide des vacances au Québec

LES COINS PITTORESQUES DU QUÉBEC...

TOUT EN IMAGES,
TOUT EN COULEUR

Le samedi 14 mai dans

LA PRESSE

cyberpresse.ca

Église anglicane vandalisée à Acton Vale

PASCAL FAUCHER
LA VOIX DE L'EST

ACTON VALE — L'église anglicane St. Mark, l'un des plus vieux édifices d'Acton Vale, a été la cible de vandales qui ont fracassé des vitraux, brisé des meubles et profané de nombreuses pierres tombales.

« C'est heavy », a laissé tomber Pierre-Paul Lafond, pasteur de l'Église Unie Bedford-Acton Vale, qui officie quelques jours par année dans ce lieu de culte du domaine Wurtèle, bâti en 1865. « Je ne sais pas ce qui pousse certains gens à commettre de tels actes. Je ne comprends pas. Ce sont des gens qui ne respectent rien », a-t-il commenté.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des individus ont pénétré dans l'enceinte sacrée en brisant un premier vitrail. Ils ont ensuite renversé des bancs d'église, détruit le jubé, brisé des fenêtres, déchiré des missels, lancé un miroir du haut du balcon, arraché des portes et des décorations religieuses et tenté d'allumer un incendie sur le tapis. Ce dernier méfait n'aura laissé qu'un bout de plancher calciné.

Les vandales ont terminé leur sacage à l'extérieur, brisant et renversant une demi-douzaine de pierres tombales centenaires. Selon la Sûreté du Québec, les dommages s'élèvent à

quelque 10 000 \$. « Nous avons saisi des objets à analyser qui pourraient nous aider à retracer les responsables », a fait savoir le porte-parole de la SQ-Montérégie, Ronald McInnis. Parmi ceux-ci, « des mégots de cigarette, des chandelles et des condoms usagés », qui auraient été utilisés par les squatteurs d'un soir, a indiqué la surveillante de l'église, Gisèle Bourgeois, qui demeure à proximité. Un vélo aurait aussi été saisi par les autorités.

Pour le maire d'Acton Vale, Maurice Coutu, il s'agit d'actes « révoltants, inquiétants » qui dénotent un « manque total de politesse ». « Ça fait mal de voir ça », a ajouté le maire de la municipalité de 7500 habitants. Je ne sais pas quand ça va arrêter. » Maurice Coutu refuse de blâmer la SQ d'Acton dans cette affaire. « Les policiers ne peuvent pas être partout. C'est à la population de s'impliquer davantage pour protéger ses biens. »

Pour l'heure, les messes sont suspendues et les « anges gardiens » de l'église St. Mark — qui n'est pas assurée — s'affairent à réparer les dégâts. Ils envisagent d'équiper l'édifice de fenêtres plus solides. « Ça va prendre beaucoup d'implication pour tout réparer », note le porte-parole de l'église, David Eaves, petit-fils du premier pasteur de l'église St. Mark, Louis Wurtèle.



Gisèle Bourgeois constate les dégâts à l'intérieur de l'église construite en 1865. À l'extérieur, les vandales ont renversé une demi-douzaine de pierre tombales centenaires.

PHOTO ALAIN DION, LA VOIX DE L'EST ©

LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE À LA CROISSANCE LA PLUS RAPIDE AU MONDE

LES 10 JOURS RIO KIA

UNE OCCASION TROP RARE POUR PASSER À CÔTÉ.

UN PETIT TOUR QUI VAUT LE DÉTOUR
FAITES UN ESSAI ROUTIER

OBTENEZ GRATUITEMENT 10 \$ D'ESSENCE*
ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE EN AUSTRALIE OU L'UN DES 200 APPAREILS PHOTO NUMÉRIQUES*

VERSEMENTS MENSUELS	COMPTANT
129 \$*	2 195 \$
149 \$*	995 \$
166 \$*	0 \$



Modèle LS illustré*

PDSF : 12 995 \$**

RIO S 2005

- Moteur de 1,6 L, DACT
- Freins ABS
- Servodirection
- AM/FM/CD stéréo
- Roues de 14 po

LOCATION À PARTIR DE **129 \$***
PAR MOIS/60 MOIS
FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

À l'achat de toute RIO 2005 neuve, obtenez : **300 \$ D'ESSENCE GRATUITEMENT***

RIO RX-V 2005

- Moteur de 1,6 L, DACT
- AM/FM/CD stéréo
- Roues en alliage de 14 po
- Phares antibrouillard
- Aileron sur le hayon
- Climatisation

LOCATION À PARTIR DE **179 \$***
PAR MOIS/60 MOIS
FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Modèle RX-V illustré*

PDSF : 16 695 \$**



PLUS QU'UNE GARANTIE

GARANTIE SANS SOUCI DE 5 ANS/100 000 KM^A
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM



Surprenez la route

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE WWW.KIA.CA OU COMPOSEZ LE 1 877 542-2886.

VOS CONCESSIONNAIRES KIA DU QUÉBEC



ACTUALITÉS

Adil Charkaoui attendu de pied ferme au Maroc

Le Montréalais est soupçonné d'activités terroristes



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Mohammed Nabil Benabdallah, ministre des Communications du Maroc, est de passage à Montréal.

LAURA-JULIE PERREAULT

S'il est expulsé au Maroc par le Canada, Adil Charkaoui sera arrêté sur-le-champ, a affirmé hier à *La Presse* le porte-parole du gouvernement marocain.

De passage à Montréal, le ministre des Communications, Mohammed Nabil Benabdallah, a dit que le Montréalais, soupçonné par le Canada d'être un agent dormant d'Al-Qaeda, est recherché au Maroc pour sa participation aux attentats terroristes qui ont secoué le royaume nord-africain en mai 2003.

« Nous considérons que M. Charkaoui fait partie des personnes qui, de près ou de loin, sont impliquées dans les différentes initiatives de terrorisme menées dans notre pays », a expliqué le ministre hier après-midi, faisant allusion aux cinq attentats simultanés qui ont eu lieu le 16 mai 2003 à Casablanca, entraînant plus de 40 personnes dans la mort.

Au dire du ministre des Communications, les services secrets du Maroc ont reçu de l'aide d'autres organisations de renseignements pour mener à terme

leur enquête. « Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, à laquelle le Maroc participe depuis le début, les services de sécurité marocains collaborent avec des services de sécurité à l'échelle internationale. Les informations sont partagées entre les différents services étrangers. C'est dans ce cadre-là que le Maroc considère que M. Charkaoui est impliqué de manière directe ou indirecte dans les initiatives terroristes menées à l'encontre de notre pays », a expliqué le ministre.

Mandat d'arrêt controversé

Ces informations ont poussé les autorités marocaines à délivrer en septembre 2004 un mandat d'arrêt international contre M. Charkaoui, ajoutait hier le ministre.

Ce mandat d'arrêt, dont le Canada disait ignorer l'existence jusqu'à la fin de février, est au cœur d'une controverse en Cour fédérale. Le tribunal a suspendu l'étude du certificat de sécurité qui pèse contre M. Charkaoui jusqu'à ce que le gouvernement canadien statue sur le danger de le renvoyer au Maroc.

En conformité avec la convention internationale contre la torture, le Canada ne peut renvoyer

un individu dans un pays où il risque de subir de mauvais traitements.

Or, des organisations internationales des droits de l'homme dressent un portrait sombre du système judiciaire et carcéral au Maroc. Human Rights Watch s'inquiète particulièrement du traitement accordé aux membres d'organisations islamistes.

Le porte-parole du gouvernement marocain croit que la version des faits présentée par les organisations internationales est grandement exagérée.

« S'il est expulsé au Maroc, M. Charkaoui bénéficiera pleinement des droits qui sont les siens. Le Maroc a signé les conventions de droit international en matière des droits de l'homme et les respecte », soutient Mohammed Nabil Benabdallah, qui, dans sa jeunesse, a appartenu à une organisation étudiante qui tenait tête au roi Hassan II et qui a été victime de sa répression.

Les temps ont changé

Le ministre, qui a prononcé hier soir à McGill un discours sur les avancées démocratiques au Maroc depuis l'arrivée de Mohammed VI à la tête de la monarchie, croit que l'image projetée du Maroc au Canada n'est plus la bonne.

« Il y a un gouffre entre la situation au Maroc, les acquis démocratiques réalisés dans ce pays et ce que l'on peut constater dans le reste du monde arabe, a-t-il noté. C'est désolant de voir que nous sommes mis dans le même panier alors que nos réformes sont saluées dans les grands pays occidentaux, dont l'Espagne, la France et les États-Unis. Tout n'est pas encore pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais nous avançons dans la bonne direction. »

EN BREF

Faux claviers

Les enquêteurs de la police de Laval surveillent de près les guichets automatiques. Une femme qui s'appretait à retirer une somme d'argent à l'un des deux guichets du cinéma Colossus de Laval, le dimanche de Pâques, s'est rendu compte qu'elle pouvait manipuler le clavier. Il s'agissait d'un faux clavier, sans caméra, qui capte automatiquement le mot de passe et les numéros de comptes bancaires des clients lorsqu'une carte est insérée. D'autres incidents de la sorte n'ont pas été notés depuis. Personne n'a été volé. La police de Laval tient néanmoins à mettre en garde la population contre la présence possible de ces claviers sur le territoire.

Sara Champagne

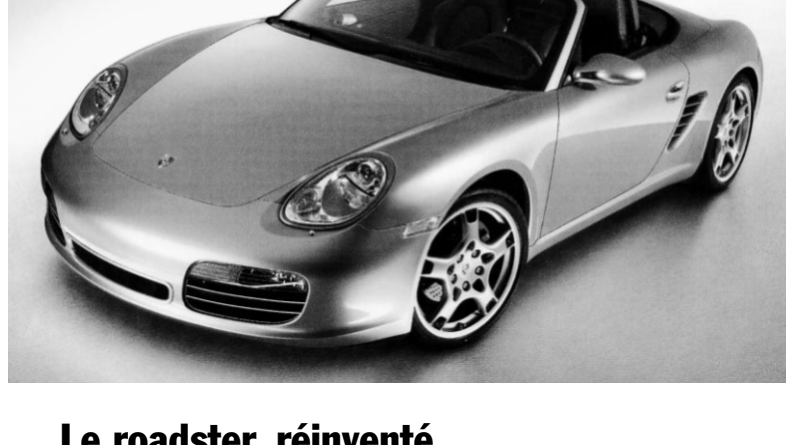
LA PLUS GRANDE SÉLECTION DOCKSIDE AU QUÉBEC

J.R. LÉONARD



SEBAGO®

CHAUSSURE J.R. LÉONARD
Complexe Desjardins 514 288-3435
Pointures Homme AA-EEE 6 à 14
Pointures Femme B 5 à 11



Le roadster, réinventé.

Conçu pour le plaisir de conduire avec une seule destination : La route.

Porsche Boxster 2005. Aucun substitut.

Porsche Prestige

(514) 356-7777
230, Michel Jasmin
Voie de service Côte-de-Liesse
Dorval
www.porschestprestige.com



LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2005-05-09		Tirage du 2005-05-09	
02	04 14 16 20 22 26 29 30 35	36	42 43 46 49 55 56 58 62 63
Quickwin Tirage du 2005-05-09 521 3023		Extra Tirage du 2005-05-09 NUMÉRO 026130	
<small>Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre votre lot et la liste officielle de L-Qu, votre dossier a priorité.</small>			
NE MANQUEZ PAS ROUE DE FORTUNE LES LUNDIS, MARDIS, MERCREDIS À 70\$ À 18h25			

MAI 2005

VOICI UNE INVITATION À PROFITER D'UN TAUX INCROYABLE DE 3,9 %* SUR 39 MOIS.

L'ACURA TL

Moteur VTEC[™] V6 de 270 chevaux • garnitures intérieures en cuir • toit ouvrant électrique • roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • assistance de stabilité (VSA®) • système de freins antiblocage (ABS) • chaîne sonore DVD – Audio • climatisation automatique et tellement plus....

428\$*

PAR MOIS SUR 39 MOIS
0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



L'ACURA MDX

Moteur V6 SACT de 265 chevaux • toit ouvrant électrique • de l'espace pour 7 passagers • garnitures intérieures en cuir • ordinateur de routes • climatisation automatique • assistance de la stabilité du véhicule (VSA®) • 4 roues motrices avec système de gestion variable du couple (VTM-4) et tellement plus....

488\$*

PAR MOIS SUR 39 MOIS
0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



'MEILLEUR ACHAT DANS LA CATÉGORIE DES VOITURES DE LUXE...'

- LE MONDE DE L'AUTO, répertoire 2005.

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
(450) 435-4455
www.acuraplus.com

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E.
Anjou
(514) 354-8811
www.galeriesacura.com

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
(514) 340-1344
www.lucianiacura.com

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau O.
Brossard
(450) 659-1616
www.acurabrossard.com

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
(450) 682-4050
www.acuralaval.com

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777
www.acuragabriel.com

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 39 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6625J) 2005 neuve. Un acompte de 7 593 \$ vous donne un versement mensuel de 428 \$ et un total des paiements de 24 285 \$. Taux de location annuel de 3,9 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 200 \$, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 3 mai au 31 mai, 2005.

Moscou réussit sa fête de la victoire

AGENCE FRANCE-PRESSE

MOSCOU — Le président russe Vladimir Poutine a remporté hier son pari, réunissant dans une atmosphère consensuelle à Moscou, malgré quelques grincements de dents à l'étranger, le gratin des dirigeants mondiaux pour célébrer la victoire de 1945 sur les nazis et prôner une nouvelle alliance contre le terrorisme.

La grande fête de Moscou, en présence notamment du président américain George W. Bush, a suscité des protestations, notamment en Europe de l'Est, pour laquelle la « libération » en 1945 par l'armée rouge a ouvert une période de domination soviétique. Et elle a été boycottée par les dirigeants de la Lituanie et de l'Estonie, deux États baltes annexés par l'URSS en 1945, ainsi que par le président géorgien.

Mais la présence dans la capitale russe d'une brochette de dirigeants occidentaux aura apporté une caution appréciable aux cérémonies organisées par le Kremlin.

M. Poutine a tenu à souligner dans ses discours le rôle majeur de l'Union soviétique, avec ses 27 millions de morts, dans la victoire sur le nazisme. Mais il a su ménager ses hôtes.

« Nous sommes aujourd'hui sincèrement reconnaissants envers ceux qui ont soutenu dans les années 40 l'Union soviétique, qui a pris sur elle le choc le plus dur et le plus cruel de la guerre », a-t-il dit, évoquant les livraisons américaines de matériel et d'armes à l'armée Rouge.

S'exprimant notamment devant M. Bush, le président français Jacques Chirac et le chancelier allemand Gerhard Schröder (le premier ministre Tony Blair étant absent pour des raisons de politique intérieure), parmi une soixantaine de dirigeants étrangers, le maître du Kremlin, dont la politique autoritaire suscite des inquiétudes en Occident, en a profité pour vanter une nouvelle alliance, contre le terrorisme.

« Il ne doit pas y avoir d'illusions. Les idées du fascisme (synonyme en Russie de nazisme) et de la supériorité raciale ne sont pas éradiquées. Des idées similaires sont à l'origine de l'extrémisme et du terrorisme, avec lesquels le monde contemporain s'est déjà heurté de front, et qui ne sont pas moins cruels que le nazisme », a-t-il dit, dans un

discours adressé à ses hôtes réunis au Kremlin après une grande parade de près de 10 000 vétérans et militaires en uniforme d'époque sur la place Rouge.

« Il est de notre devoir de renforcer la coopération pour lutter contre ce mal qui menace réellement la civilisation », a insisté M. Poutine, qui a fait rejoindre par son pays la coalition antiterroriste internationale après les attentats de septembre 2001 aux États-Unis, mais dans la bouche duquel le mot terrorisme sous-entend souvent la rébellion tchétchène.

M. Poutine a du reste évité tout sujet délicat, ne faisant aucune allusion à la polémique avec les Baltes et les États-Unis sur l'occupation soviétique qui a suivi la libération de l'est de l'Europe par l'armée rouge, un terme vivement réfuté par Moscou.

Alors que M. Bush a pris soin de rencontrer en matinée des représentants d'ONG russes et des défenseurs des droits de l'homme, le président russe s'est contenté d'assurer qu'il fondait sa politique « sur les idéaux de la liberté et de la démocratie ».

Le président américain a tenu à placer sa

présence à Moscou entre une visite samedi en Lettonie, l'une des trois républiques baltes ex-soviétiques entrées l'année dernière dans l'OTAN, et une étape en Géorgie, autre ancien pré-carré de la Russie devenu pro-occidental fin 2003.

Mais aucun signe de crispation n'a percé, et M. Bush a même fait un geste à l'égard de son homologue russe, avant son arrivée hier soir à Tbilissi, prônant une lutte accrue contre le « terrorisme » dans les gorges de Pan-kissi, une zone montagneuse frontalière de la Tchétchénie.

Le camp de Westerbork revisité

PRESSE CANADIENNE

WESTERBORK, Pays-Bas — Ernst Verduin n'est demeuré que quelques jours au camp de transit de Westerbork, dans le nord-est des Pays-Bas, avant que les Allemands ne l'envoient au camp d'extermination d'Auschwitz. Transféré d'un camp à l'autre jusqu'à ce qu'il soit finalement libéré, en 1945, à Buchenwald, M. Verduin, aujourd'hui âgé de 77 ans, s'est joint aux anciens combattants canadiens qui ont assisté à un service commémoratif sur les lieux.

Ce service était l'un des derniers événements d'une semaine d'activités auxquelles ont pris part quelque 1500 ex-soldats canadiens pour le 60^e anniversaire de la libération des Pays-Bas.

M. Verduin figure au nombre des 107 000 juifs néerlandais à être passés par le camp de Westerbork entre 1942 et la libération.

Rêvez maintenant, réalisez plus tard :

1 800 463-5229

Obligations à taux fixe

Capital garanti à 100 %. Remboursables à l'échéance.
Choix d'échéances de 1 à 10 ans. Achat à partir de 100 \$.

Termes	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Taux annuels (%)	2,05	2,50	2,85	3,10	3,40	3,80	4,00	4,15	4,30	4,40

Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

BONI DE

1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ou passez nous voir au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h. Nos bureaux sont également ouverts les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements

Québec

RX 330

- Moteur V6 de 3,3 litres développant 230 chevaux
- Traction intégrale
- Régulateur de traction
- Contrôle de la stabilité du véhicule
- Essuie-glaces activés par la pluie
- Sièges avant chauffants
- Coussins gonflables avant à deux phases, coussins gonflables latéraux montés dans les sièges avant, coussin gonflable de protection des genoux côté conducteur, coussins gonflables latéraux en rideau à détecteur de roulis

BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE **50 200 \$***

LOCATION 48 MOIS **498 \$** / MOIS *
DÉPÔT DE GARANTIE DE 0 \$*
ACOMPTE DE 8 525 \$*
PREMIÈRE MENSUALITÉ GRATUITE*

FINANCEMENT 48 MOIS **3,9 %****

TECHNIQUEMENT AVANCÉ, INVARIABLEMENT LEXUS.

Une commande individuelle de contrôle de la température. Des coussins gonflables latéraux surdimensionnés. Impressionnant n'est-ce pas ! Sans oublier cette caractéristique exclusive qui confirme au premier coup d'œil qu'il s'agit de l'un des VUS de luxe les plus avancés sur le marché : un petit « L » chromé, offert en équipement de série. Le Lexus RX 330. Composez le 1 800 26-LEXUS pour rejoindre dès aujourd'hui le concessionnaire Lexus le plus près de chez vous.

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION



lexus.ca

*Plans de location de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre valable pour les Lexus RX 330 2005 neufs loués avant le 31 mai 2005. Immatriculation, enregistrement, assurances et toutes les taxes applicables en sus. Frais de transport et de préparation (1 675 \$) en sus. Basé sur une location-bail de 48 mois à un taux de location de 4,9 % (modèle HASTIUP-R-). Acompte de 8 525 \$ ou échange équivalent requis. Dépôt de garantie de 0 \$. Première mensualité gratuite pour concessionnaire Lexus participant. Coût total de la location de 32 429 \$ et prix de l'option d'achat de 23 594 \$ basés sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location) s'appliquent. PDSF de 50 200 \$. Le concessionnaire peut offrir la location à un prix moindre. **Taux de financement à l'achat : 3,9 % pour 48 mois, offert par Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Exemple de financement : 20 000 \$ à 3,9 % par an équivaut à 450,69 \$ par mois pendant 48 mois. Frais d'emprunt de 1 632,96 \$ pour un total de 21 632,96 \$. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour plus de détails.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAL

Les leçons de la Gaspésia



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

Oublions, l'espace d'un instant, les blâmes, la récupération politique et les demandes d'excuses de part et d'autre pour tenter d'aborder de façon non partisane le dépôt du rapport de la Commission d'enquête sur la Société Papiers Gaspésia. Exercice difficile argumenteront certains, puisque la nature même de certaines recommandations du juge Lesage, qui présidait cette commission, relève de la politique. Difficile certes, mais loin d'être inutile. Il serait en effet extrêmement dommage que le travail effectué par les membres de cette commission, notamment toute leur réflexion sur le développement des régions, le lancement des grands projets et l'intervention de l'État, soit complètement noyé dans le tumulte politique qui a suivi la publication du rapport Lesage.

Car peu importe l'allégeance politique, un fait est indéniable : le projet de relance de l'usine Gaspé-

« Dans les domaines qui ne relèvent pas du rôle de l'État, les risques doivent être assumés par le secteur privé. »

sia s'est soldé par un échec retentissant, un fiasco où des millions de dollars en fonds publics ont été investis en pure perte. Une telle erreur ne doit pas être répétée et à ce titre, le rapport Lesage apporte des pistes de solutions qui valent la peine d'être débattues.

D'abord sur le rôle de l'État. Arrêtons de brandir le spectre du néo-libéralisme, nulle part le juge Lesage ne préconise de cesser toute forme d'intervention gouvernementale. Il est cependant essentiel de se demander, comme l'a fait la Commission, comment les deniers publics peuvent être investis pour avoir le meilleur impact. À notre avis, l'une des recommandations les plus importantes de ce rapport est celle stipulant que les organismes de financement de l'État s'abstiennent d'investir dans un grand projet privé, lorsque la propriété de l'entreprise n'est pas majoritairement contrôlée par un ou des promoteurs opérateurs. « Dans

les domaines qui ne relèvent pas du rôle de l'État, les risques doivent être assumés par le secteur privé », souligne avec justesse le juge Lesage. Ça semble aller de soi, mais comme on le sait aujourd'hui, dans le cas de Papiers Gaspésia, c'était loin d'être le cas.

D'autre part, pour ce qui est des grands projets, où trop souvent les promoteurs ont tendance à en sous-estimer les coûts tout en surestimant les bénéfices, la Commission d'enquête recommande qu'un comité d'experts indépendants, spécialisés dans le genre d'ouvrage projeté, soit constitué avant toute décision d'injecter des fonds publics importants pour la réalisation d'un grand projet et que l'opinion des membres de ce comité soit rendue publique avant la décision d'engager les fonds.

Un tel comité aurait certainement agité un drapeau rouge, dans le cas de la relance de la Gaspésia, pour signifier l'ampleur démesurée des risques assumés par le gouvernement et l'absence d'une véritable imputabilité. Comme le signale le rapport à juste titre : « Papiers Gaspésia (la société en commandite) n'était pas un propriétaire responsable, aucun des partenaires ne prenait d'initiative comme un véritable entrepreneur ». Cette désresponsabilisation a conduit aux dépassements de coûts que l'on connaît et, en définitive, à l'abandon du projet. Un tel vacuum ne devrait jamais plus se reproduire.

Enfin, le rapport Lesage apporte une contribution importante à la nécessaire réflexion qu'on devra faire comme société sur le développement économique des régions. Un chapitre complet y est consacré où la Commission se demande si plutôt qu'investir directement dans des projets de production, comme la construction d'une usine, l'État ne devrait pas davantage injecter des fonds publics pour rendre les régions plus attractives sur le plan économique, en améliorant les réseaux de transport, en misant sur la formation de la main-d'oeuvre ou en facilitant l'essor des entreprises de deuxième et de troisième transformation. Il est clair que ce n'est pas une panacée, qu'il n'existe pas de solution toute faite pour les régions, mais les pistes soulevées dans ce rapport valent la peine qu'on en discute.

Il est à souhaiter qu'en dépit des débordements politiques inappropriés du juge Lesage, son rapport servira à autre chose qu'à se crier des noms de part et d'autre de l'Assemblée nationale.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

OPINION

Une impuissance étonnante

Québec pressé d'agir dans le lock-out au collège Notre-Dame-de-Lourdes, à Longueuil

CHRISTIANE ROY
 ET DANIEL RIOUX

Les auteurs sont parents d'une élève de 4^e secondaire au Collège Notre-Dame-de-Lourdes.

M. Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, Voilà deux semaines complètes que tous les élèves du collège Notre-Dame-de-Lourdes, à Longueuil, sont privés d'enseignement à la suite de la fermeture soudaine de l'école par la directrice, Madame Lucie D'Amour. Nous entamons donc aujourd'hui une troisième semaine de lock-out, alors que nos enfants sont pris en otages par la direction durant la négociation de la convention collective avec son personnel. Nous apprenions ce week-end par la direction que les négociations reprendront uniquement à

compter du 13 mai pour une durée de trois jours, les 13-14 et 15 mai, en présence du conciliateur. Cette même direction continue de nous assurer que l'année scolaire de nos enfants n'est pas en péril, et ce, sans même savoir quel sera le temps requis pour arriver à une entente entre les deux parties. Nous apprenions aussi que, depuis le 22 avril, date de fermeture de l'école, uniquement trois jours de négociation ont eu lieu. À ce rythme, il devient évident que ce laxisme compromet dangereusement l'année scolaire de nos enfants.

Le comité de parents du collège a fait de nombreuses représentations auprès de différentes instances, et il semble que le ministère de l'Éducation ne puisse intervenir dans ce dossier. De ce fait, le ministère semble avaliser les

moyens utilisés par ces gestionnaires. Il nous apparaît ici essentiel et urgent que le ministère change son point de vue, et exerce son pouvoir en s'assurant que chaque élève reçoive un enseignement tel que le stipule la Loi de l'instruction publique. L'impuissance apparente de votre ministère est à la fois étonnante et questionnable. Enfin, il serait opportun que ce conflit soit géré par le gouvernement du Québec comme affectant un établissement d'enseignement et non pas une quelconque usine de production.

Quelles sont les alternatives que vous proposez ? Votre rôle est primordial dans la réouverture du collège Notre-Dame-de-Lourdes et nous nous attendons à ce que vous mettiez fin à cette situation qui laisse nos enfants devant la perte possible de leur année scolaire.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Gaspésia : à qui la faute ?

Le rapport du juge Robert Lesage sur le fiasco de la Gaspésia confirme les appréhensions que la plupart des observateurs indépendants entretenaient, depuis le début, au sujet de la décision du gouvernement Landry de relancer la Gaspésia. Malgré ses prétentions et sa tentative de discréditer la commission Lesage, Bernard Landry aurait intérêt à identifier correctement l'origine et les causes de ce scandale. Il en est le grand responsable parce qu'il a utilisé l'argent des citoyens dans une aventure vouée dès le départ à l'échec. De plus, à la demande du gouvernement, Tembec a davantage agi comme caution que comme investisseur dans ce projet. Si c'est ce type de gestion que Bernard Landry associe au modèle québécois, il y a lieu de le revoir à la lumière des résultats néfastes obtenus dans le dossier de la Gaspésia.

Guy Beaudin
 Québec

Incapable d'admettre ses erreurs

C'est incroyable de voir M. Landry incapable d'admettre ses erreurs. Pour une personne qui se dit être un super économiste, il devrait aller se rhabiller. Un gaspillage de fonds publics dans ce projet et dans bien d'autres fait en sorte que nous

sommes les contribuables les plus taxés au Canada. L'argent qui s'est volatilisé n'est plus disponible pour être investi ailleurs. Le contenu du rapport de la commission Lesage indique clairement où mène la théorie de l'interventionnisme d'État à outrance. Or, M. Landry est incapable d'admettre qu'il s'est trompé. Il n'est pas digne de diriger à nouveau la province de Québec et encore moins un pays.

Jules Maranda

Un exemple à éviter

Ne trouvez-vous pas bizarre qu'Henri Massé et Bernard Landry qualifient tous les deux de « bâclé » le rapport du juge sur le fiasco du projet Gaspésia ? Déchirer encore sa chemise sur la place publique et jouer à Ponce Pilate ne prennent plus de nos jours ; vos jupons dépassent messieurs. Mettre en doute l'intégrité du juge qui vous condamne fait dans le mauvais goût. Bernard Landry, à titre de premier ministre et investisseur majoritaire, avait l'imputabilité du projet. D'ailleurs si ça s'était avéré un succès, il serait le premier à se péter les bretelles ? Ce fiasco doit être un exemple à éviter dans le futur modèle québécois. Quant à la FTQ, elle revient dans ses bonnes vieilles ornières avec les méthodes



PHOTO BOB SKINNER, LA PRESSE

Bernard Landry

préférées de Dédé Desjardins. Monsieur Massé : vous pouvez bien tenter de blâmer Wal-Mart et créer des écrans de fumée, mais elle se dissipera bien un jour.

Robert Vallée
 Brossard

Fédéraliste avoué

Ça sent la politique à plein nez. Un juge à la retraite de la Cour

supérieure, fédéraliste avoué et libéral de surcroît, selon les critères du juge Robert. Voilà tous les ingrédients pour discréditer le Parti québécois. Depuis qu'ils sont au pouvoir, ces libéraux, rien n'a été fait pour nous aider. Ils ont laissé couler le bateau de la Gaspésia. C'est ça leur politique du laissez-faire.

Alain Larouche

Où étiez-vous ?

Je suis originaire de la Gaspésie et je considère que la réaction du ministre Béchard à la suite de la publication du rapport Lesage est tout à fait insensée. Où était-il en 2001 quand le ciel nous est tombé sur la tête ? Le taux de chômage était à près de 25 % et les problèmes sociaux étaient plus graves à chaque semaine. On ne peut pas blâmer les autorités de l'époque d'avoir tenté de nous aider. Le ministre Béchard s'indigne des choix politiques de Bernard Landry : je m'indigne pour ma part de la partisanerie libérale de Claude Béchard qui tente de se faire du capital politique sur le malheur des Gaspésiennes et des Gaspésiens. Voilà le vrai scandale.

Jacynthe Lemieux

Pire que les commandites ?

Les Québécois sont scandalisés par le programme de commandites. Avec raison. Les Gaspésiens devraient l'être tout autant avec le scandale de la Gaspésia. Un projet

mal attaché, lancé à toute vitesse, les élections étant à la veille d'être déclenchées. Il y a plusieurs années, les politiciens achetaient les votes avec de l'asphalte, des routes de campagne et des ponts. Maintenant, on est devenu plus raffiné : on achète les votes avec d'énormes cheminées qui ne cracheront jamais la fumée promise, lors d'annonces hautement médiatisées. Une fois de plus, des centaines de millions lancés en l'air, sans savoir si le rêve était réalisable. L'irresponsabilité des dirigeants politiques de l'époque — Landry en tête — devrait nous faire réfléchir sur le gaspillage des fonds publics. Depuis une dizaine d'années, sans exagération, on peut dire que les Québécois ont investi plus d'un milliard de dollars dans des canards boiteux. Sans parler de ceux qui leur sont inconnus, ceux dont ils n'entendront jamais parler. Si c'est ainsi que fonctionnera le futur Québec indépendant, il vaut mieux ne pas prendre le risque de donner à ces amateurs la gestion du futur pays.

Nestor Turcotte
 Matane

Massé à la place de Landry

Bernard Landry devrait tout simplement prendre sa retraite et laisser sa place à Henri Massé qui brûle d'impatience pour le remplacer à la tête du PQ. François Legault ne passe tout simplement pas dans le public.

Denis Lussier

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Une brèche favorable au PQ

L'absence de règlement de la question du déséquilibre fiscal fournit des arguments additionnels à la souveraineté

MATTHIEU ARSENEAU,
PIERRE FORTIN,
LUC GODBOUT
ET MARCELIN JOANIS

Les auteurs sont des chercheurs universitaires spécialisés en finances publiques. M. Arseneau est de l'Université de Sherbrooke, M. Fortin de l'UQAM, M. Godbout de l'Université de Sherbrooke et M. Joanis de l'Université de Toronto.

Le déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces a deux sources bien connues. D'une part, la demande des citoyens augmente beaucoup plus rapidement pour les services publics qui sont de compétence provinciale (comme la santé, l'éducation et les services municipaux) que pour ceux qui relèvent d'Ottawa (comme la défense, les affaires étrangères et l'assurance emploi). D'autre part, les transferts traditionnels d'Ottawa aux provinces ont fortement diminué en importance depuis 1995. À l'approche d'une nouvelle joute électorale entre fédéralistes et souverainistes au Québec, l'étude sur les finances publiques d'un Québec souverain réalisée par François Legault vient illustrer tout le paradoxe de l'approche fédérale.

Tous conviennent qu'au milieu des années 90, il était nécessaire que le gouvernement fédéral revoie ses dépenses, y compris ses transferts aux provinces, pour redresser sa situation financière catastrophique. Cependant, une fois que le budget fédéral a retrouvé son équilibre et qu'Ottawa s'est mis à nager dans les surplus budgétaires, les provinces ont été obligées de vivre avec l'insuffisance des transferts financiers du fédéral. Il est aussi devenu de plus en plus difficile pour elles d'adopter des plans budgétaires cohérents, parce que les transferts fédéraux sont devenus impossibles à prévoir d'une année à l'autre. En raison de leur fragilité financière, les provinces se sont peu à peu transformées en itinérants qui vont quémander de l'argent à Ottawa chacun leur tour.

C'est maintenant au tour du camp fédéraliste de proposer une solution au problème du déséquilibre fiscal.

Conséquence : l'arbitraire politique tend à remplacer les règles, comme l'illustrent les ententes à la pièce de février dernier avec Terre-Neuve (2 milliards) et la Nouvelle-Écosse (830 millions), et celle de ce mois-ci avec l'Ontario (5,8 milliards).

Pouvoir de dépenser

On assiste en même temps au retour en force du pouvoir fédéral de dépenser. Les nouvelles initiatives fédérales s'immiscent sans restriction dans des champs de compétence provinciale exclusive. Des exemples : les infrastructures urbaines, la vaccination et la santé publique, l'équipement médical, les soins à domicile, les services de garde, les médicaments onéreux, les temps d'attente à l'hôpital. Même quand elles ont rapporté de l'argent aux provinces, ces initiatives fédérales ont déstabilisé leurs finances. Car en introduisant de nouveaux programmes conditionnels dans des domaines provinciaux, le fédéral a contraint les provinces à investir

une plus grande partie de leurs revenus autonomes selon des priorités déterminées à Ottawa. Les provinces ont vu ainsi leur liberté de manoeuvre financière se rétrécir grandement. Elles sont en même temps devenues vulnérables à la possibilité que le fédéral se retire ultérieurement de ces programmes conjoints sans avertir.

Bien que les libéraux fédéraux persistent à nier le déséquilibre fiscal, l'opinion publique canadienne ne les suit pas. L'idée qu'il existe un déséquilibre fiscal dans la fédération canadienne est maintenant admise partout au pays. La solution au problème est également claire : des transferts fédéraux adéquats ou un transfert d'espace fiscal aux provinces, et le respect de leurs champs de compétence. Faut-il rappeler que l'absence de règlement du déséquilibre fiscal fait ombre aux autres enjeux cruciaux pour le Québec, tels le vieillissement de la population et le niveau élevé de la dette publique ? La question du déséquilibre fiscal ne sera pas le seul thème de la joute électorale qui approche au niveau fédéral, mais elle en constituera néanmoins un élément crucial. À cet égard, le conflit sur la vision de ce que doit être le Canada est très net entre les deux partis fédéraux centralisateurs (libéraux et néo-démocrates) et les deux partis décentralisateurs (conservateurs et bloquistes).

Une dimension nouvelle

Dans ce contexte agité, l'étude sur les finances publiques d'un Québec souverain que vient de rendre publique le Parti québécois apporte une dimension nouvelle au débat canadien et québécois. En deux mots, elle démontre que le déséquilibre fiscal canadien accroît la rentabilité financière de la souveraineté du Québec.

Que fait cette étude ? Essentiellement, elle actualise l'analyse du budget d'un Québec souverain réalisée en 1991 par les financiers Bélanger et Campeau, qui dirigeaient la commission parlementaire instituée par M. Bourassa et portant leurs noms. Elle ne réglait pas tout, mais elle fournissait un cadre d'analyse utile. Pourquoi est-il intéressant pour le Parti québécois de la reprendre 14 ans plus tard ? C'est qu'à l'époque de la commission Bélanger-Campeau, il fallait transférer au budget du Québec souverain la quote-part québécoise d'un imposant déficit fédéral de 34 milliards. De plus, le poids des transferts fédéraux dont le Québec souverain allait se priver représentait 21 % des revenus totaux du Québec.

Or, l'assainissement des finances fédérales et l'émergence du déséquilibre fiscal qui se sont produits depuis 1995 ont modifié considérablement le résultat du calcul effectué en 1991. D'une part, un Québec souverain en 2005 n'aurait plus à assumer sa part d'un solde budgétaire fédéral déficitaire, mais récupérerait plutôt une partie des surplus fédéraux actuels. D'autre part, les transferts fédéraux nets qui seraient perdus ne représentent plus aujourd'hui que 15 % des revenus budgétaires du Québec. Il serait donc moins coûteux pour le Québec de passer à la souveraineté en 2005 qu'en 1991.

Les résultats de l'étude du Parti québécois illustrent la viabilité des finances publiques d'un Québec gérant la totalité des dépenses engagées sur son territoire avec les impôts qui y sont actuellement prélevés. Considé-



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

François Legault lors de la présentation, la semaine dernière, du budget de l'an 1 d'un éventuel gouvernement péquiste.

rant les difficultés budgétaires que connaît présentement le Québec, l'ampleur de la marge de manoeuvre qu'elle dit pouvoir être dégagée, soit 13 milliards en cinq ans, peut certes paraître faramineuse. Mais même si on élimine tous les transferts fédéraux, qu'on ne soustrait aucun des coûts de chevauchement actuels entre Ottawa et Québec et qu'on exclut tout gain d'efficacité, les résultats présentés par le Parti québécois demeurent positifs pour un Québec souverain. Plus que les chiffres précis qui sont avancés dans l'étude, il faut retenir que ces résultats positifs découlent en bonne partie du déséquilibre fiscal qui mine présentement la fédération canadienne.

Le déséquilibre fiscal ajoute donc une corde à l'arc du camp souverainiste, même s'il n'est pas du tout obligatoire que la correction de ce problème passe par la solution que ce camp privilégie. La souveraineté n'a pas que des visées financières, mais elle constitue néanmoins une solution — l'ultime solution — au déséquilibre fiscal. Le Parti québécois a bien saisi la brèche. Il n'est pas surprenant qu'il s'en serve pour mousser sa cause. Son exposé sur les finances publiques d'un Québec souverain constitue à n'en pas douter

une addition importante au débat sur la place du Québec — voire des autres provinces — dans la fédération canadienne.

Il est certainement possible de résoudre le déséquilibre fiscal causé par des transferts fédéraux inadéquats et le non-respect des compétences provinciales à l'intérieur du cadre fédératif canadien actuel. Mais, pour y arriver, il faudra que le camp fédéraliste mette à son tour de l'avant sa solution pour régler le déséquilibre fiscal. La situation des finances du Québec est maintenant tellement précaire que le gouvernement Charest ne peut ignorer le problème.

M. Charest sait qu'en condamnant le déséquilibre fiscal comme il l'a fait récemment, il sera accusé par certains de donner des munitions à ses adversaires péquistes. Mais il sait également qu'en ignorant le problème, il leur en donnerait encore plus. Il n'a d'autre choix, pour le bien du Québec, que de jouer le tout pour le tout et de rechercher un règlement satisfaisant en se concertant avec ses collègues des autres provinces, dont certains sont tout aussi frustrés que lui. Un tel règlement constituerait certes une victoire de taille pour son gouvernement et pour le fédéralisme bien compris.

L'heure de vérité a sonné pour les libéraux



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Michel Gauthier

Si les députés votent majoritairement sur une motion réclamant la démission du gouvernement, il est clair dans notre esprit qu'il s'agira d'un vote de confiance

MICHEL GAUTHIER
L'auteur est leader parlementaire du Bloc québécois à la Chambre des communes et organisateur électoral en chef du parti.

L'heure de vérité a sonné pour Paul Martin. Son gouvernement devra se soumettre à un vote de confiance le 18 mai. La décision du président de la Chambre des communes de reconnaître la recevabilité d'un amendement des conservateurs à un rapport du comité des finances, qui demande de retirer la confiance du gouvernement, nous redonne espoir qu'une élection sera déclenchée sous peu pour un scrutin qui aurait lieu autour du 27 juin.

Déjà le leader du gouvernement a déclaré que cette motion ne constituait pas un vote de confiance. Il ne faut pas s'étonner de

cette déclaration lorsqu'on sait que les libéraux tentent par tous les moyens depuis des semaines d'empêcher la tenue d'un vote sur une motion de blâme envers leur gouvernement.

La façon dont les libéraux s'accrochent au pouvoir est scandaleuse. Ils jouent avec les règles de procédure de la Chambre et interprètent le règlement à leur guise. En 18 ans de carrière politique, je n'ai jamais vu un gouvernement agir de la sorte. C'est tout à fait honteux pour un pays qui se dit démocratique.

Le leader du gouvernement peut bien prendre ses rêves pour des réalités, mais sa théorie ne tient pas la route. Si la Chambre des communes vote majoritairement sur une motion réclamant la démission du gouvernement, il est clair dans notre esprit qu'il s'agira d'un vote de confiance. Il ne

peut en être autrement. Les témoignages à la commission Gomery nous livrent chaque jour de nouvelles révélations accablantes sur le système de copinage que les libéraux ont mis en place pour tenter d'acheter la confiance des Québécois en violant toutes les règles en matière de financement des partis politiques. Tout indique que les libéraux ont profité de retours d'ascenseur d'agences de publicité pour financer leurs campagnes électorales au Québec en 1997 et en 2000. Qui sait s'ils n'ont pas utilisé ce même stratagème l'an dernier et qu'ils n'emploieront pas les mêmes tactiques dans l'avenir ?

Il est grand temps de mettre fin à ces histoires d'horreur et d'aller aux urnes. C'est dans l'intérêt des Québécois et des Québécoises pourront juger du bilan de ce gouvernement. Pas autrement !

MONDE

NUCLÉAIRE

L'Iran fait monter les enchères

AGENCE FRANCE-PRESSE

TÉHÉRAN — L'Iran reprendra « dans les prochains jours » certaines activités sensibles malgré les pressions internationales pour qu'il renonce à toutes les opérations relatives à l'enrichissement d'uranium, a déclaré hier un des membres de l'équipe de négociation avec les Européens.

« Nous allons relancer dans les prochains jours les installations de conversion d'uranium à Ispahan (centre) », a affirmé Mohammad Saïdi.

Interrogé sur l'étendue de la reprise de ces activités, il a répondu : « Cela concerne les activités que nous avons suspendues » fin 2004.

L'usine d'Ispahan procède à la conversion d'uranium, préalable à l'enrichissement.

M. Saïdi a laissé entendre que la République islamique pourrait reprendre d'autres activités dans le domaine nucléaire si les négociations avec les Européens ne la satisfaisaient pas.

« Si les Européens ne prennent pas en compte nos propositions, nous recommencerons nos activités », a-t-il dit sans préciser lesquelles, « mais pour l'instant la reprise concerne seulement l'usine de conversion ».

« L'Iran maîtrise la technologie nucléaire et, en deux ans, peut arriver à la production » de combustible, a-t-il ajouté.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Hamid Reza Assefi avait déjà indiqué dimanche que l'Iran avait décidé de « commencer une partie de nos activités » à l'usine d'Ispahan, sans toutefois préciser de date.

L'Iran a accepté en novembre 2004, auprès des Européens, de suspendre toutes ses activités relatives à l'enrichissement, y compris la conversion, contre l'ouverture de négociations en vue d'un accord de coopération technologique, commerciale et politique avec l'Union européenne.

Mécontents après une nouvelle séance de négociations avec les Européens le 29 avril à Londres, les Iraniens ont annoncé une reprise des activités d'Ispahan, en assurant qu'elles ne relevaient pas de l'enrichissement.

Menace de saisine

Les Européens l'entendent différemment. Ils ont signifié aux Iraniens qu'une telle reprise serait synonyme d'une rupture des tractations et qu'ils devraient alors soutenir une saisine du Conseil de sécurité de l'ONU, préconisée depuis des mois par les Américains.

« Les Européens doivent se dépêcher de nous donner une réponse », avait dit M. Assefi.

Les États-Unis ont mis Téhéran en garde hier sur les « conséquences » d'une reprise d'activités sensibles dans le domaine nucléaire.

« À l'évidence, une violation de l'accord conclu avec les trois Européens (France, Allemagne, Grande-Bretagne), une violation des engagements, aurait des conséquences », a déclaré un porte-parole du département d'État, Tom Casey.

M. Casey a ajouté que Washington « continue de soutenir les efforts des trois Européens pour négocier avec l'Iran » en vue d'un arrêt définitif des activités soupçonnées par les États-Unis de servir de couverture à la fabrication de l'arme atomique.



Andrés Manuel Lopez Obrador, le maire de Mexico et favori du Parti de la Révolution démocratique (PRD) à la présidence du Mexique en 2006, échangeant des poignées de main avec des partisans, le 20 avril dernier, place de la Révolution à Villahermosa, dans l'État de Tabasco. PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

Obrador se lance à l'assaut de la présidence du Mexique

JOONEED KHAN

Le maire de gauche de Mexico, Andrés Manuel Lopez Obrador, qui a fait reculer le président Vicente Fox le 24 avril en réunissant un million de partisans dans la rue, a annoncé hier qu'il quittera ses fonctions le 31 juillet pour briguer l'investiture du Parti révolutionnaire démocratique (PRD) en vue de la présidentielle de 2006 au Mexique.

Fort d'une avance de plus de 10 points dans les sondages sur les candidats probables, Obrador a rencontré Fox vendredi et, selon les observateurs, il en est ressorti « tout à fait présidentiel », déclarant qu'il avait invité le chef de l'État à se joindre à lui pour que la campagne de 2006 soit « propre, libre et calme ».

La Constitution interdit à Fox, du Parti d'action nationale (PAN, droite), de briguer un second mandat.

Le tête-à-tête avec Fox, « productif, bref et bon » selon Obrador, a eu lieu après que Fox eut congédié le procureur général Rafael Maceo de la Concha, qui avait porté contre le maire de Mexico une accusation d'outrage au tribunal susceptible d'écarter le favori de la course à la présidentielle de 2006.

L'accusation avait trait à une in-

jonction judiciaire frappant la construction d'un chemin d'accès à un hôpital de Mexico à travers un terrain exproprié par la Ville. Le propriétaire du terrain avait porté plainte. Obrador, surnommé AMLO par ses initiales, avait accusé le gouvernement de vouloir lui barrer la route à la présidence du pays.

« Les pauvres d'abord »

Les manifestations de masse, les

La remise en selle d'Obrador signifie que la vague populiste mais démocratique qui déferle sur l'Amérique latine menace de franchir le canal de Panama pour atteindre le Rio Grande.

plus importantes de l'histoire du Mexique dit-on, firent reculer Fox, « afin de sauver notre jeune démocratie », selon Rubén Aguilar, porte-parole du président. Le nouveau procureur général s'empressa de retirer les accusations.

La remise en selle d'AMLO, dont le PRD est identifié à la « gauche modérée » et qui a lui-même pour devise « les pauvres et les exclus d'abord », signifie que la vague populiste mais démocratique qui déferle sur l'Amérique latine menace de franchir le canal de Panama pour

atteindre le Rio Grande. Le Mexique est un partenaire des États-Unis au sein de l'ALENA, et un important fournisseur de pétrole, avec le Venezuela et le Brésil.

La candidature d'Obrador bénéficie en outre des aveux de l'ancien président Miguel de la Madrid, qui a écrit dans ses mémoires publiés l'an dernier que l'élection présidentielle de 1988 fut truquée en faveur du candidat du Parti révolutionnaire

institutionnel (PRI), Carlos Salinas de Gortari, aux dépens de celui du PRD, Cuauhtemoc Cardenas.

Divisions au sein du PRI

Le rebondissement d'Obrador met d'ailleurs le PRI dans l'embarras, puisque ce parti, qui gouverna le Mexique pendant 71 ans et adopta de grandes mesures sociales avant de sombrer dans la corruption, s'entendit avec le PAN de Vicente Fox pour priver le maire de Mexico de son immunité en votant de façon massive

pour la procédure dite du *desafuero*.

Avec sa prépondérance au Congrès et au sein des 31 gouvernements, le PRI sera difficile à battre en 2006, et il avait toutes les chances de reconquérir la présidence, estiment des analystes. Mais « l'affaire Obrador » a exacerbé les divisions au sein du PRI, plusieurs rivaux accusant le chef du parti, Roberto Madrazo, de s'être fait rouler par Vicente Fox.

Chassé de la présidence en 2000, le PRI était en faillite, éclaté, démoralisé, et Madrazo, marathonnien de 52 ans, l'a renfloué et réuni en 2002. Il regardait l'avenir avec optimisme, mais « l'affaire Obrador » a inspiré des caciques du parti, appelés TUCOM ou Tous unis contre Madrazo, et dont certains aspirent eux-mêmes à la présidence, à faire barrage au leader actuel.

Madrazo s'est déjà mesuré à Obrador. C'était en 1994, pour le poste de gouverneur de l'État de Tabasco. Madrazo avait battu Obrador, qui avait accusé le vainqueur d'avoir dépensé 70 millions de dollars américains au-delà des limites prescrites. L'allégation ne fut jamais prouvée, et Madrazo affirme qu'il « battra à nouveau » Obrador. Selon les analystes, le prochain président sera élu avec 35 % des voix à cause d'une lutte à trois.

Black-out sur les attentats en Birmanie

AGENCE FRANCE-PRESSE

RANGOUN — Le gouvernement militaire birman a imposé un black-out sur le bilan des trois attentats du week-end à Rangoun, s'en tenant à un chiffre de 11 morts qui semblait largement sous-évalué hier.

Alors qu'une psychose au nouvel attentat s'est emparée de la capitale, il a aussi ordonné la fermeture toute la semaine des centres commerciaux de Rangoun.

Des propriétaires de restaurant et de café ont indiqué avoir reçu l'ordre de fermer à 18 h heure locale hier, tandis que la capitale était passée au peigne fin.

Le bilan des morts n'a pas évolué en 48 heures, alors que pas moins de 162 blessés ont été hospitalisés — de source officielle — et certains dans un état grave.

De hauts responsables thaïlandais

ont déclaré que 21 personnes avaient été tuées samedi à Rangoun — toutes des ressortissants birmans.

« Le bilan est passé de 11 à 21 morts, avec 40 blessés graves », a indiqué un membre du Conseil de sécurité nationale après une réunion

Un groupe birman dissident réfugié aux États-Unis avance que les attentats ont pu être perpétrés par des partisans de l'ex-premier ministre Khin Nyunt et reflètent la division au sein de la junte militaire.

du Conseil consacrée aux attentats de Rangoun.

Des médecins du General Hospital, le plus grand de la capitale birmane, ont admis avoir reçu l'ordre de ne pas parler aux journalistes. « Un black-out sur les informations a été imposé », a dit l'un d'entre eux sous

le couvert de l'anonymat. Après les pires attentats à Rangoun en 40 ans de pouvoir militaire, des témoins sur les trois sites avaient indiqué avoir vu des dizaines de cadavres, dont certains décapités ou démembrés, et de très nombreux blessés.

« J'ai vu des camions entiers de blessés être emportés », du centre commercial de Junction 8 », a déclaré le propriétaire d'une boutique proche.

Le gouvernement birman fait traditionnellement de la rétention d'informations en matière de bilans

lors de troubles liés à la situation politique, et même de catastrophes naturelles ou d'accidents de train lorsqu'il estime que les chiffres peuvent nuire à la réputation du pays.

La junte militaire dirigée par le général Than Swee a imputé ces attentats à une collusion d'insurrections ethniques et de dissidents pro-démocratiques basés à la frontière thaïlandaise, qui ont tous démenti.

Un groupe birman dissident réfugié aux États-Unis avance pour sa part que les attentats ont pu être perpétrés par des partisans de l'ex-premier ministre Khin Nyunt et reflètent une division grandissante au sein de la junte militaire.

Khin Nyunt, ancien chef des renseignements militaires (MI), tombé brutalement en disgrâce en octobre 2004, a été arrêté par la junte militaire, le MI dissous et ses associés

poursuivés ou emprisonnés par milliers lors d'une répression très dure qui a suivi sa disgrâce.

« Les explosions, qui ont eu lieu à cinq minutes l'une de l'autre, sont le travail de professionnels ayant une expérience militaire et liés aux services de renseignements militaires proches du général Khin Nyunt », a déclaré à Washington Aung Din, directeur de US Campaign for Burma, une association basée aux États-Unis qui milite en faveur de la démocratie en Birmanie.

Aung Din, défenseur des droits de l'homme, a été emprisonné plus de quatre ans en Birmanie comme prisonnier politique. « Il y a beaucoup de membres du renseignement en liberté et d'autres venant des forces armées qui sont encore loyaux à Kim Nyunt et ne sont pas contents de la reprise en main des affaires par Than Shwe », a-t-il dit.

SOUDAN

Pressions pour une intervention plus musclée au Darfour

MARC THIBODEAU

Human Rights Watch presse l'Union africaine (UA) d'accélérer le déploiement de ses troupes au Darfour, région sinistrée du Soudan où les milices arabes liées au gouvernement de Khartoum continuent de terroriser la population.

Dans une lettre transmise au cours du week-end à l'UA, le directeur de la section africaine de l'organisme new-yorkais, Peter Takirambudde, prévient que les 2400 soldats envoyés jusqu'à maintenant demeurent trop peu nombreux pour freiner la violence et « le nettoyage ethnique » dans cette région grande comme la France.

M. Takirambudde souligne par ailleurs que le déploiement total prévu de 12 300 militaires, policiers et civils doit être finalisé « immédiatement » plutôt qu'au printemps 2006 comme le prévoit le calendrier actuel.

À défaut de pouvoir obtenir ses troupes de pays membres, l'UA devrait rapidement se tourner vers d'autres pays pour obtenir les soldats ainsi que le soutien logistique requis, précise-t-il.

Le rapport d'HRW, qui fustige l'inaction du gouvernement soudanais face aux milices arabes, survient alors que l'UA a engagé des discussions avec l'OTAN pour soutenir ses efforts dans le pays. Le gouvernement canadien a annoncé de son côté son intention de soutenir la formation des militaires devant être déployés au Darfour.

Le centre d'analyse de conflits International Crisis Group (ICG) plaide aussi, dans un rapport paru à la fin du mois d'avril, pour un renforcement de la mission de l'Union africaine au Darfour. Ses auteurs réclament à ce titre une contribution « beaucoup plus importante » des trois « organisations capables de faire une différence », soit les Nations unies, l'OTAN et l'Union européenne.



PHOTO REUTERS

Des Soudanais forcés de délaisser leur village circulent dans un camp du Darfour à bord d'un camion chargé de leurs effets personnels.

La violence se poursuit

Selon ICG, la région demeure « violente, instable et meurtrière » malgré la signature au Tchad d'un cessez-le-feu, régulièrement violé par les deux parties.

Les plus récents bilans relativement au conflit font état d'un nombre de victimes variant entre 180 000 et 300 000 et de plus de deux millions de personnes déplacées. La plupart vivent dans des camps qui continuent d'être ciblés par les milices.

Ces deux formations ont demandé hier à Tripoli au dirigeant libyen Mouammar Kadhafi d'agir comme leur porte-parole au sommet africain sur le Darfour qui doit avoir lieu sous peu en Égypte. Ils se sont engagés à cette occasion à reprendre les pour-

parlers de paix avec le gouvernement soudanais, actuellement au point mort, en plus de respecter le cessez-le-feu, régulièrement violé par les deux parties.

ment stoppés. À l'instar des ONG, le personnel des Nations unies multiplie les mises en garde sur les risques de détérioration de la situation alimentaire des victimes du conflit. Le Programme alimentaire mondial a indiqué qu'il s'attendait à ce que le nombre de personnes ayant besoin d'assistance augmente à 3,5 millions.

« L'avenir du Soudan et de sa population est en jeu et sera largement déterminé par les actions que la communauté internationale prendra, ou ne prendra pas, dans les quelques mois qui viennent », prévient ICG.

LE TOUR DU GLOBE

INDONÉSIE

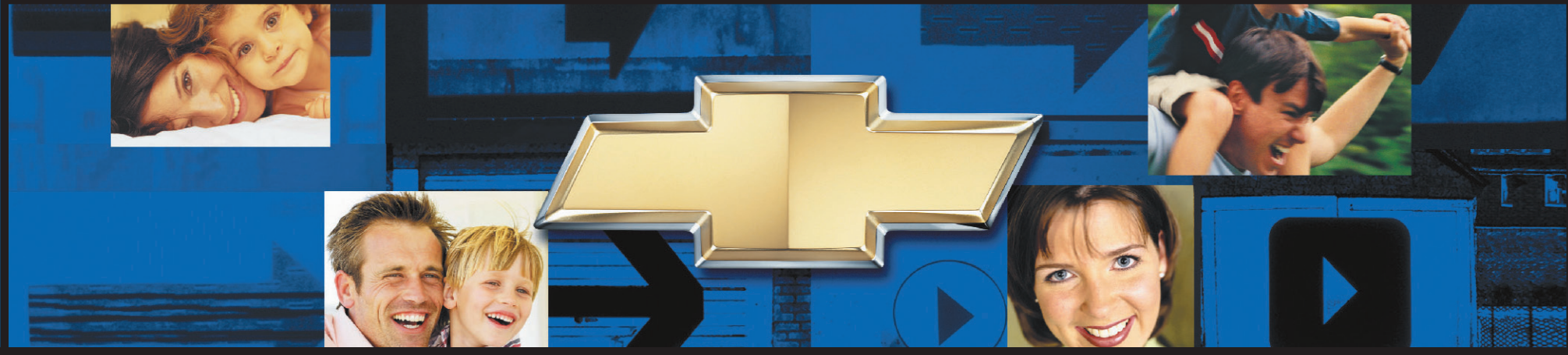
Suharto malade

L'ex-dictateur indonésien Suharto, hospitalisé depuis jeudi soir à Jakarta, souffre d'hémorragie intestinale, mais sa condition générale est « assez bonne », ont annoncé hier ses médecins. C'est la troisième fois en deux ans que Suharto, âgé de 83 ans, est victime d'une telle hémorragie. L'ex-autocrate, qui vit retiré dans un quartier chic de Jakarta depuis sa démission forcée en 1998 sur fond d'émeutes populaires, a été également hospitalisé dans le passé pour des crises cardiaques. Inculpé pour le détournement de quelque 570 millions de dollars de fonds publics, Suharto a échappé jusqu'à présent à la justice. Son procès a été suspendu en 2000, car des médecins ont estimé que son état de santé ne lui permettait pas de comparaître. AFP

IRAK

Offensive frontalière

L'armée américaine a affirmé hier avoir tué 75 rebelles ces dernières 24 heures dans une opération dans l'ouest de l'Irak à la frontière avec la Syrie. Le groupe du Jordanien Abou Moussab Al-Zarqaoui, chef du réseau terroriste Al-Qaeda en Irak, a démenti avoir perdu 75 « combattants musulmans » dans un communiqué qui lui est attribué par un site Internet islamiste. Au sud de Bagdad, les corps de huit civils irakiens, donnés pour chiïtes, exécutés par balle ont été trouvés quatre jours après la découverte des corps de 14 sunnites près du quartier chiïte de Sadr City à Bagdad. Le plus prestigieux des chefs religieux chiïtes en Irak, le grand ayatollah Ali Sistani, a souhaité une enquête sur le meurtre de ces sunnites selon le nouveau ministre de l'Intérieur Bayane Sadr Soulagh qui lui a rendu visite. AFP



« Peut affronter la concurrence avec aplomb »

Amyot Bachand, L'Annuel de l'automobile 2005



CHEVROLET EQUINOX LS

Sécurité 5 étoiles ★★★★★ • Moteur V6 3,4 L à ISC de 185 HP

Boîte automatique à 5 vitesses • Télédévrouillage, glaces, portes et rétroviseurs à commandes électriques • Lecteur CD et 6 haut-parleurs • Climatiseur • Banquette arrière coulissante Multi-Flex à dossier divisé 60/40 rabattable

375 \$/mois*

0\$ dépôt de sécurité. Terme de 48 mois à la location. Transport de 995\$ et préparation inclus.

0 \$ OU comptant

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT†

Renseignez-vous sur notre promotion de toit ouvrant.



Chevrolet Equinox 2005 La VUS d'entrée de gamme la plus séduisante des E-U.**

CHEVROLET  Choisis ta route.



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2005 Equinox (1LF26R7D). Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 8000 km. Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0%, pour un terme de 36 mois sur approbation de crédit de GMAC seulement. **Étude sur la performance, la construction et l'aménagement d'automobiles en 2004 aux E.-U. (APEAL) de J.D. Power and Associates. Étude basée sur 102 951 réponses de consommateurs aux E.-U. www.jpower.com. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, du mérite étudiant et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.

MONDE

Israël pourrait encore reporter son retrait de la bande de Gaza

D'APRÈS AFP

JÉRUSALEM – Le quartette pour la feuille de route au Proche-Orient (États-Unis, Russie, UE et ONU), réuni hier à Moscou en marge des cérémonies de la victoire de mai 1945, a appelé les Israéliens à se retirer totalement de la bande de Gaza et à développer la coopération israélo-palestinienne.

Mais le chef de la diplomatie israélienne Sylvan Shalom a estimé que son pays devrait reconsidérer le retrait prévu de la bande de Gaza si le Hamas remporte les prochaines élec-

tions législatives dans les territoires palestiniens. « Il me paraît illogique d'avancer dans l'application du plan de désengagement comme si de rien n'était », a dit Shalom, interrogé lors d'un colloque sur la réaction d'Israël à une éventuelle victoire du mouvement islamiste radical aux élections de juillet.

« Peut-on avancer dans la mise en oeuvre du plan de désengagement si le Hamas est au pouvoir? » s'est-il interrogé, estimant qu'une telle éventualité « ramènera la région à la violence ».

Plus tôt hier, le premier ministre israélien Ariel Sharon avait annoncé

que le retrait de la bande de Gaza, initialement prévu pour fin juillet, commencerait à la mi-août, soit un mois environ après les législatives palestiniennes.

Ce retrait débutera entre le 15 et le 17 août, a rapporté la télévision israélienne citant le premier ministre Sharon.

Interrogé auparavant par la télévision publique sur une éventuelle victoire du Hamas, Ariel Sharon s'était montré plus prudent.

« Le retrait a été décidé par Israël et l'objectif était d'améliorer la situation d'Israël. Il est évident qu'il serait plus facile si ce retrait pouvait se faire en

coopération avec les Palestiniens », a-t-il dit.

Israël exige le démantèlement des groupes palestiniens armés comme préalable à tout progrès dans le processus de paix.

Israël a par ailleurs repoussé *sine die* la libération promise de 400 détenus palestiniens au risque de fragiliser encore plus la trêve, accusant l'Autorité palestinienne de ne pas faire assez pour stopper les violences.

Le retrait de la bande de Gaza n'est pas encore acquis et peut même être compromis si les maisons des colons juifs doivent être démolies, a estimé pour sa part Shimon Peres, chef du

parti travailliste et N° 2 du cabinet Sharon. Le cabinet israélien doit encore décider s'il entend détruire les maisons des quelque 8000 colons qui doivent être évacués cet été des 21 implantations juives de Gaza.

Selon Peres, le processus de désengagement pourrait être retardé de plusieurs mois si le gouvernement israélien devait décider de raser ces maisons, car la loi internationale obligerait alors l'État d'Israël à évacuer les décombres ainsi créés.

« Nous parlons de 12 millions de tonnes de gravats. Il faudrait trois mois pour les dégager et cela nous coûterait 57 millions de dollars. Et il faudrait trouver un endroit en Israël qui puisse servir de décharge, ce qui pourrait ruiner le plan de désengagement », a-t-il ajouté.

« Nous insistons sur un retrait total de Gaza » et sur sa poursuite jusqu'à la Cisjordanie, « conformément à la feuille de route », a dit hier le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.




**SI ABORDABLE
QUE N'IMPORTE QUI
PEUT METTRE
LA MAIN DESSUS.**

Vous pouvez maintenant obtenir un NOUVEAU BlackBerry 7250^{MD} GRATUITEMENT, en vous abonnant à un forfait combo voix et données de Bell Mobilité. Il n'y a pas de frais cachés sur les forfaits voix et les données sont illimitées. Alors, appelez, courriellez et accédez au Web sur un seul appareil portable. Obtenez le vôtre dès aujourd'hui et profitez de caractéristiques performantes comme la visualisation de pièces jointes améliorée et l'appel mains libres avec la technologie de pointe Bluetooth^{MD}.

Faites un choix simple, obtenez votre nouveau BlackBerry 7250 pour 0\$* en vous abonnant à l'un des forfaits voix et données suivants.

**NOUVEAU forfait Affaires en tout temps
avec 250 minutes locales en tout temps
plus données illimitées BlackBerry
85\$ /mois (courant: 90\$)**

**Forfait voix Tout-en-un soirs et week-ends
avec 350 minutes locales en tout temps
plus données illimitées BlackBerry
100\$ /mois (courant: 105\$)**

Informez-vous dès aujourd'hui sur ces forfaits voix et données et sur les autres offres.

L'offre se termine bientôt!
Composez le 1 800 440-3781
Visitez www.bell.ca/offreprintemps ou passez à un magasin
Espace Bell ou Bell Mobilité près de chez vous.



Et bien simple.^{MC}